

# Villiers-sur-Loir

2016

bulletin municipal

n° 109



Esprit  
de  
fête

# SOMMAIRE

<b>Nouvelle intercommunalité</b> .....	1
<b>L'activité du Conseil Municipal</b> .....	2
<b>Finances communales</b> .....	4
<b>Taxe foncière : comment ça marche ?</b> .....	5
<b>Les commissions municipales</b> .....	6
<b>Les élections en 2017</b> .....	8
<b>Tennis</b> .....	10
<b>Karaté</b> .....	11
<b>Triathlon</b> .....	12
<b>Villiers Tout Terrain</b> .....	12
<b>Football</b> .....	13
<b>Amicale des retraités de Villiers-sur-Loir</b> .....	13
<b>Néovent</b> .....	14
<b>Le Club Créa se raconte</b> .....	15
<b>Les Rendez-vous de la bibliothèque</b> .....	15
<b>La société musicale</b> .....	16
<b>Comité des fêtes</b> .....	17
<b>L'association de la cantine de l'école Louis Gatien</b>	17
<b>Infos pratiques</b> .....	19
<b>Coup de projecteur sur nos commerces</b> .....	26
<b>Les activités de l'école</b> .....	27
<b>Histoire de cloche</b> .....	28
<b>Evolution de la population à Villiers-sur-Loir</b> ...	28
<b>Etat civil 2016</b> .....	29
<b>Les soirées-débats à l'Artésienne</b> .....	29
<b>Les marches découverte villiersoises en 2016</b>	30
<b>Intervillages 2016</b> .....	32
<b>Les soirées musicales de l'Artésienne</b> .....	32
<b>Les actions citoyennes pour la Transition Energétique</b> .....	34
<b>Gestion de l'eau</b> .....	34
<b>Cours de danse de salon</b> .....	35
<b>Le phénomène Pokémon Go à Villiers-sur-Loir</b> !	35
<b>A la mémoire de Paul Ladevie</b> .....	36
<b>L'atelier de Nyne</b> .....	37
<b>Champions, triathlètes et...villiersois !!!!</b> .....	37
<b>L'esprit de fête à Villiers-sur-Loir</b> .....	38

Mairie de Villiers-sur-Loir Tél. 02 54 72 90 83  
Place Fortier 41100 Villiers-sur-Loir  
Directeur de publication : Jean-Yves Ménard  
Conception, réalisation : JPM 06 16 46 04 16  
Impression : Esat Lunay  
Droits photos réservés Décembre 2016

## Mes Chers Concitoyens,



Durant cette année 2016, l'Artésienne nous a offert de vivre des moments de fêtes chaleureux. Elle a été le lieu privilégié de manifestations culturelles, soirées-débats, rencontres diverses, expositions, retransmissions sportives, activités associatives et scolaires, commémorations et manifestations communales, événements familiaux.

L'Artésienne a aussi été le cadre de réunions de quartier qui ont donné la parole aux Villiersois, courant octobre 2016. Une nouvelle rencontre définissant les priorités d'actions aura lieu le samedi 4 mars 2017 à 10 h. Vous y êtes tous conviés.

En 2017, nous continuerons de vous proposer un programme de festivités éclectique et original. Vous pourrez le découvrir dans ce document.

Nos engagements d'investissements 2016 nous ont permis de réaliser notamment le club-house proche du vestiaire de football, le préau de l'école et le programme de rénovation de la voirie. Malgré une baisse significative de la dotation de l'Etat mais aussi grâce aux subventions de la ligue du Centre de football et du Conseil Départemental, nous avons continué d'investir.

Le détail de toutes ces actions est commenté à l'intérieur de ce bulletin, ainsi que toutes les activités grâce auxquelles nous nous sommes exprimés, rassemblés, retrouvés et avons échangé ensemble.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces actions.

Mais 2017 sera aussi et surtout l'année de la construction d'une nouvelle intercommunalité regroupant quatre communautés de communes existantes. Une nouvelle organisation se met en place autour d'un projet de territoire commun ayant comme objectifs l'attractivité économique et touristique, la solidarité envers les personnes et le développement des services aux communes.

Nous nous investissons pour que Villiers-sur-Loir puisse s'y intégrer pleinement et se développer tout en conservant son identité et ses spécificités.

Nous n'oublions jamais les 86 personnes assassinées lâchement et les 484 personnes blessées à Nice le jour du 14 juillet 2016.

Nous avons une pensée pour Paul Ladevie, maire de Villiers-sur-Loir de 1995 à 2008, qui nous a quittés le 7 mai 2016.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, une très bonne année 2017 pour vous-même et vos familles et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le samedi 7 janvier 2017, à 11 h à l'Artésienne.

Jean-Yves Ménard  
Maire

# Vie municipale et intercommunale

## Nouvelle intercommunalité

Dans le bulletin municipal de 2014, je vous commentais la première année de notre rattachement dans la Communauté du Vendômois rural et la façon dont nous travaillons avec les 9 autres communes. Eh bien au 1er janvier 2017, trois ans après, nous allons déjà évoluer vers une nouvelle intercommunalité, dont le nom sera « Territoires Vendômois », regroupant les communautés de communes de Beauce et Gâtine, du Pays de Vendôme, des Vallées Loir et Braye et du Vendômois rural. Elle comprendra 66 communes et 55200 habitants.

Différents groupes composés d'élus et d'agents des services des collectivités concernées ont préparé cette nouvelle organisation dont l'objectif est de permettre à nos concitoyens de bénéficier d'aides et de services élargis dans une collectivité qui comportera des moyens mutualisés.

Les thèmes qui ont été traités en priorité pour une mise en place en début d'année 2017 sont les suivants :

- Les Ressources Humaines, pour une proposition de l'intégration du personnel et une harmonisation du maintien des garanties et des statuts lors du transfert ;
- Les Finances et la Fiscalité, pour la détermination d'un outil comptable et budgétaire commun ;
- La Communication, pour la mise en place d'un plan homogène et cohérent sur le nouveau territoire ;
- Les Transports et la Mobilité, pour une bonne organisation et une optimisation des services et dessertes sur les 66 communes ;
- La Tarification des services, avec un principe d'unification et d'harmonisation pour les habitants de la future communauté ;
- Le Tourisme, pour le développement et la promotion de notre patrimoine touristique et avec la création d'un office de tourisme intercommunal ;
- La Gouvernance, pour une définition des modalités de fonctionnement de la future structure autour du projet de territoire.

Avant fin décembre 2016, tenant compte de la majorité des avis des 66 communes, le Préfet du Loir et Cher aura pris un arrêté afin de statuer sur la création d'une Communauté de Communes ou d'une Communauté d'Agglomération.

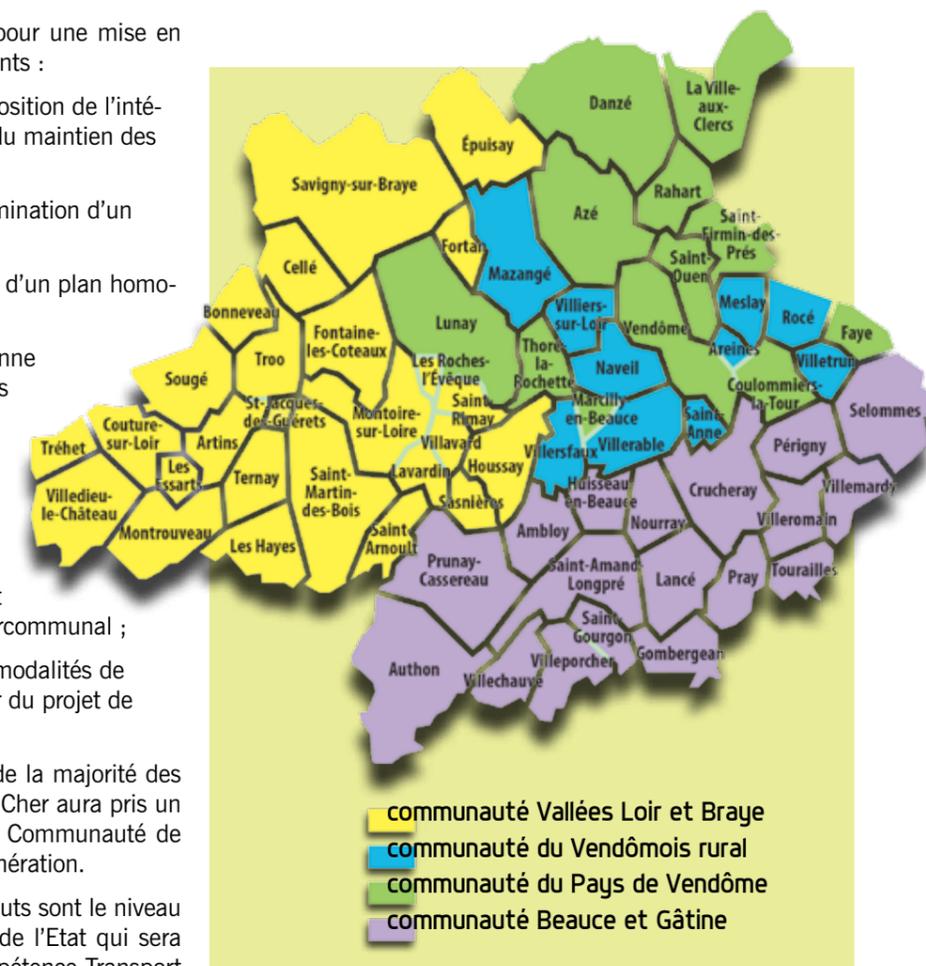
Les deux différences majeures entre ces statuts sont le niveau de l'enveloppe globale de l'aide financière de l'Etat qui sera attribuée à la nouvelle collectivité et la compétence Transport (urbain, interurbain et scolaire), dont la gestion sera déléguée à la nouvelle communauté si nous sommes dans un statut d'Agglomération.

Tout cela est complexe sur les plans légal, juridique et financier mais nous ne manquerons pas, avec l'aide de la nouvelle structure de communication mise en place, de vous informer régulièrement.

Villiers-sur-Loir sera représenté au sein du Conseil Communautaire par un conseiller communautaire titulaire et un suppléant, parmi les 101 élus ou désignés dans les 66 communes.

Le premier conseil communautaire de la nouvelle intercommunalité aura lieu le 9 janvier 2017 avec, à l'ordre du jour, l'élection du président et du bureau.

Jean-Yves Ménard



## L'activité du Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Le compte rendu des réunions est affiché en mairie et téléchargeable à la rubrique « Informations municipales » du site internet de Villiers-sur-Loir : [www.villiers-sur-loir.com](http://www.villiers-sur-loir.com). Vous trouverez ci-dessous une synthèse des réunions de janvier à octobre 2016.

Certains dossiers importants traités lors de plusieurs réunions du conseil municipal ne sont pas abordés dans cette synthèse car ils font l'objet d'un article dans ce bulletin. Il s'agit notamment de l'intercommunalité, du budget, de l'actualité des syndicats intercommunaux et des commissions municipales.

### Eau et assainissement

- Travaux du château d'eau : Lors des travaux de réhabilitation du château d'eau, l'entreprise Marteau a installé un réservoir d'eau à proximité de la station de pompage. Suite à l'éclatement de la bâche, le Syndicat Intercommunal SIAEP de Lunay-Mazangé a alimenté la commune en eau potable. Après négociation avec l'entreprise Marteau, la commune assume le coût de la bâche proportionnellement à la durée d'utilisation de celle-ci, soit 17 764 €.

- Par ailleurs, 5 demandes de réduction de facture d'eau ont été acceptées par la commune suite à des fuites importantes, ce qui a permis aux intéressés de bénéficier d'un dégrèvement pour la part « assainissement » auprès du syndicat intercommunal de traitement des eaux usées.

- Enfin, conformément à la délibération du 24/9/15, la mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Montoire. En effet, un compteur neuf a été posé en novembre 2015 chez un habitant. Depuis cette date, aucune consommation d'eau n'a été comptabilisée. Une enquête a été diligentée par la gendarmerie et une expertise demandée sur l'état du compteur.

### Voirie

**Réfection de la rue des plans d'eau** (de l'entrée de la baignade au chemin des Essivières)

Comme il s'agit d'une voie communautaire, l'investissement sera essentiellement pris en charge par la communau-

té de communes du Vendômois rural à hauteur de 12 438 €. De plus, en complément, la commune prendra en charge les travaux de sécurisation (2 ralentisseurs et des panneaux de signalisation routière) pour un montant de 8 316 €.

Par ailleurs, la commune a poursuivi les travaux d'entretien de voirie communale avec la réfection de la rue du Coudray, la Rue, la rue de la Berthelotière et la rue de la Papillonnière.

La communauté du Vendômois Rural a assuré la réfection des rues de Chantreine, de Villepoupin, du Clos Margaux et du Lavoir.

### Projets de travaux de voirie pour 2017/2018

Le Conseil municipal a décidé d'orienter les travaux sur des aménagements de sécurité ; les propositions suivantes ont été faites :

- Carrefour des rues de la Boissière, du 11 novembre et de Chantreine avec un plateau surélevé ;
- Des dos d'âne seront installés sur les rues de la Garelière, de Villepoupin (à proximité des tennis) et avenue Pierre Armand Colin ;

- En 2018, il est programmé la réalisation d'une piste cyclable sur l'avenue du Petit Thouars après la réalisation de l'étude en 2017.

Toutes ces orientations devront être finalisées lors du conseil municipal qui déterminera les investissements à réaliser en 2017, en tenant compte des discussions avec les habitants lors des réunions de quartier du mois d'octobre 2016.

### Autres investissements

L'effort d'investissement de la commune s'inscrit dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat. Pour 2016, notre dotation a baissé de 13 464 €. Cependant, un programme a été engagé cette année, notamment pour l'Artésienne, le club house et le préau de l'école :

### Fin d'aménagement de l'Artésienne

Suite à l'inauguration en 2015, le Conseil a poursuivi les investissements en 2016 :

- Muret pour un montant de 8 000 € (avec pose de bordure par les agents communaux) ;



- Installation à venir de gros bacs de fleurs et de plots pour empêcher l'accès de véhicules le long de l'Artésienne (côté salle de musique) ;

- Pose de rideaux d'occultation dans la grande salle.



### Club house à côté du terrain de football

Le coût des travaux pour ce chantier s'élève à 91 370 € TTC. Une subvention de la ligue de football vient cofinancer l'opération car les clubs de foot seront les principaux utilisateurs de ce local qui sera aussi ouvert aux autres associations sportives de Villiers. Les travaux de peinture et de carrelage sont assurés par des bénévoles des clubs de foot et des VTTistes.

Le coût réel net à la charge de la commune sera en réalité de 50 881 €, après

déduction de la subvention et récupération d'une partie de la TVA.

- Achat de 2 tables de ping-pong afin de permettre le lancement d'une activité de tennis de table à l'Artésienne, tous les lundis soirs.

### Conventions signées et transactions financières réalisées en 2016

- Convention de développement de la bibliothèque desservie dans le cadre du réseau de lecture publique avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

- Convention avec le refuge du Val de Loire : reconduction en 2016 des conventions déjà signées dans le passé pour un montant de 864 €.

- Convention avec le SIPEV visant à mettre à disposition des personnels administratif et technique en cas de besoin pour aider l'agent du Syndicat intercommunal du Plan d'eau à assurer l'entretien des locaux et des espaces verts.

- Avenant à la convention avec Bouygues Télécom pour prendre en compte le doublement du nombre de mâts. Le montant de la contribution de la société passe donc de 1 500 € à 3 000 € par an.

- Vente d'une partie du terrain (proche du terrain de tennis) où est installée l'antenne, à la société FPS Towers pour 25 000 € en lieu et place d'un loyer annuel. La vente est motivée par la volonté de la commune d'anticiper une possible perte de redevance annuelle en lien avec la réduction du nombre de pylônes dans le futur.

- Vente de la cave de la champignonnière au coteau St André à l'actuel exploitant : suite à la demande de M. Gauthier, le CCAS a proposé la vente pour un montant de 15 000 €.

- Fixation d'une redevance d'occupation du domaine public pour des chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport d'électricité et de gaz (ERDF).

### Etudes

- Diagnostic acoustique à l'école sur l'ensemble des locaux :

- Géo-référencement de l'ensemble des réseaux pour un coût de 25 000 € subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau

### Subventions aux associations

Comme chaque année, le Conseil municipal a voté les subventions aux associations villiersoises. En 2016, le montant prévisionnel s'élevait à 34 000 € pour 20 associations (dont 19 000 € à l'association de la cantine pour équilibrer son budget dans une logique de délégation de service public).

### Activités de santé sur la commune

#### • Travaux pour l'accueil d'une activité d'infirmière

Adeline Bourget s'installera en tant qu'infirmière libérale à compter du 2 janvier 2017 dans le local communal, 3 place Fortier. Le loyer a été fixé à 200 €/mois après 3 mois d'exonération en contrepartie de travaux d'électricité et de peinture réalisés par l'intéressée. La commune s'engage par ailleurs à réaliser des travaux de pose d'une cloison et de plomberie pour un coût de 3 000 €.

#### • Accueil d'un médecin

Suite à un contact avec un médecin espagnole, la commune lui a proposé un accueil dans les meilleures conditions, notamment par un appui dans la phase de contact, d'accompagnement pour les procédures administratives et de recherche d'aides financières pour son installation.

Le Conseil municipal a proposé :

- la prise en charge du loyer d'une habitation par la commune pendant 6 mois ;
- la gratuité du loyer du cabinet médical pendant un an ;
- la prise en charge de la moitié du coût d'une secrétaire médicale à plein temps par la commune pendant un an.

De plus, la commune a informé le médecin d'un dispositif d'aide de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) lors d'une première installation. Celui-ci garantit un revenu à concurrence de 6 900 € bruts, sous réserve d'accomplir au moins 165 actes par mois.

Malgré ces différentes aides, la médecin a considéré l'offre insuffisante et a décliné la proposition de la commune. Cela dit, compte tenu de l'attitude de cette médecin et de ses deux confrères venus l'aider

dans la négociation, nous ne pensions pas que les conditions minimales de confiance étaient réunies pour s'engager dans une relation contractuelle avec elle.

### Installation d'une borne électrique

Nous avons confirmation de la prochaine installation d'une borne de recharge électrique pour les voitures sur la commune de Villiers-sur-Loir.



### Devenir de la Poste

Le « feuilleton » du devenir de la poste se poursuit. Après les discussions serrées avec les responsables régionaux de la Poste depuis plusieurs mois, ceux-ci nous ont informés, le 29 septembre, de la fermeture immédiate du bureau de poste, et ce, par mesure de précaution et de protection de la santé du facteur-guichetier.

Après intervention du maire, la Poste a effectué une expertise de l'établissement sur la base des remarques formulées par le médecin du travail. Celle-ci a conclu à la compatibilité de la poursuite d'une activité commerciale sous réserve de travaux à court et moyen termes. Sur cette base, la médecine du travail a donné son accord pour une réouverture du bureau le 7 novembre 2016.

Une adaptation des horaires était nécessaire afin de permettre à la chargée de clientèle de la poste de respecter la réglementation du travail :

- lundi au vendredi : 14h à 16h45 (au lieu de 13h30 à 16h20),
- samedi : 11h à 12h (sans changement).

Néanmoins, les travaux de remise en état seront réalisés dans l'espace d'accueil de la clientèle au cours du premier trimestre 2017. Cela nécessitera une autre fermeture temporaire du bureau pendant 3 à 4 semaines.

Stéphane Adam

## Finances communales

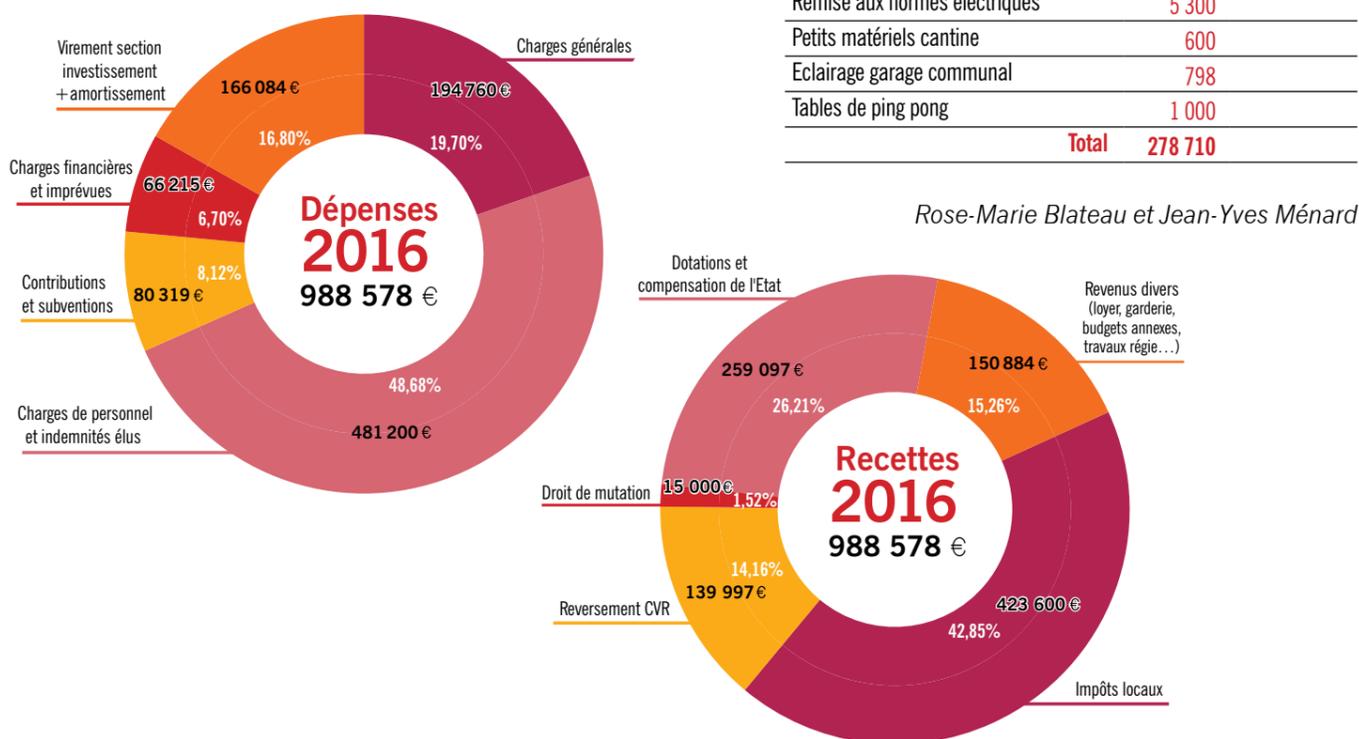
Lors de la réunion publique du 28 avril 2016, différents aspects des finances communales ont été présentés.

Rappelons que le budget communal (budget prévisionnel) voté au début de chaque année se présente en deux parties : la section de fonctionnement (nécessaire à la gestion quotidienne de la commune) et la section d'investissement (qui permet la réalisation des projets). Le budget de l'année 2016 se décompose ainsi :

### Section de fonctionnement

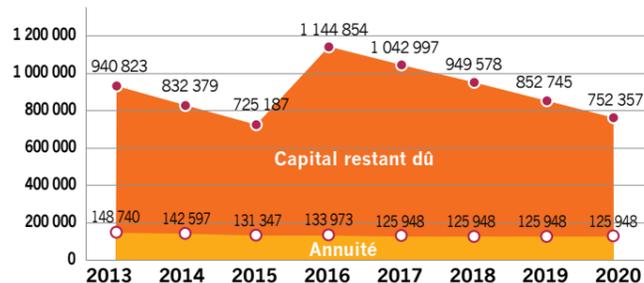
Les charges de personnel représentent une part importante des dépenses de fonctionnement : comparativement à d'autres collectivités de la même strate de population, la commune gère le service de l'eau et de l'assainissement en régie municipale ce qui nécessite la présence de personnel contrairement aux collectivités qui ont confié ces services à des entreprises extérieures. De plus, les charges de surveillance de cantine et de garderie sont supportées par la commune alors qu'elles sont parfois confiées à un syndicat intercommunal.

La commune doit réduire les dépenses de fonctionnement afin de faire face à la baisse des dotations de l'Etat, qui représente 186 506 € de recettes en moins sur la période 2014/2016, en perte cumulée. Malgré cela, le conseil municipal n'a, jusqu'à présent, pas souhaité modifier les taux communaux d'imposition dans la mesure où les bases évoluent régulièrement, générant une augmentation des impôts locaux (cf. article intitulé « Taxe foncière : comment ça marche ? »)



### Section d'investissement

#### Evolution de l'endettement entre 2013 et 2020



Malgré l'emprunt de 520 000 € réalisé en 2015, la commune retrouvera, en 2018, le niveau d'endettement de 2013, sous réserve qu'aucun emprunt supplémentaire ne soit contracté.

Dépenses d'investissement (subventions non déduites)	COUT TTC	
		SUBVENTIONS
Frais d'études	3 370	
Aménagement carrefour PA Colin 2015	11 000	
Club house	91 370	25 500
Préau	104 000	24 000
Rideaux Artésienne	11 906	
Petits matériels Artésienne	5 128	
Téléphonie	2 388	
Voirie (terrains + travaux)	33 000	
Accessibilité personnes handicapées + travaux électriques	8 850	
Remise aux normes électriques	5 300	
Petits matériels cantine	600	
Eclairage garage communal	798	
Tables de ping pong	1 000	
<b>Total</b>	<b>278 710</b>	

## Taxe foncière : comment ça marche ?

Vous avez reçu votre impôt foncier. Il n'est pas forcément évident de décrypter le mode de calcul et encore moins qui décide de quoi !

Pour commencer, à quoi sert le revenu de la taxe foncière ? La taxe foncière contribue au financement des équipements collectifs et des services aux habitants. C'est la première source de revenus pour la commune. Il existe une taxe sur le bâti et une taxe sur le non bâti. Nous nous concentrerons sur la taxe sur le bâti qui nous concerne tous.

La taxe foncière sur le bâti est constituée de 4 parties :

- La partie communale
- La partie départementale
- La partie régionale
- Les ordures ménagères

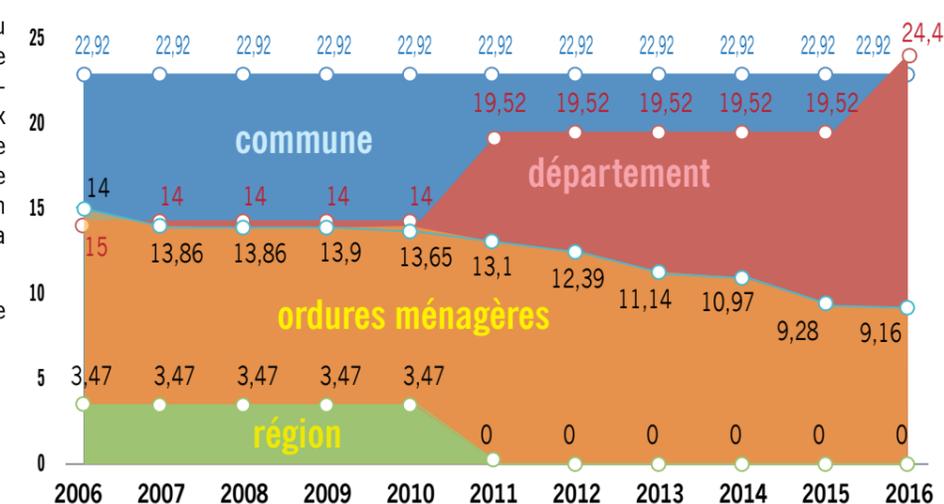
Ces 4 parties sont calculées suivant le même principe : un taux est fixé chaque année par chacune des entités (commune, département, région, syndicat de gestion des ordures ménagères) qui s'applique à une valeur locative fixée par les services fiscaux. Pour calculer la taxe foncière, il suffit de multiplier la valeur locative par le taux d'imposition. A la somme de ces taxes s'ajoutent des frais de gestion forfaitaires. La valeur locative étant fixée par l'Etat, c'est en votant les taux d'imposition que les élus (communaux, départementaux...) décident du montant des impôts.

La valeur locative correspond au montant du loyer annuel que le propriétaire pourrait théoriquement obtenir de son bien, s'il le louait, auquel on retire 50 % de charges fictives de ce montant, pour retenir le loyer net de charges. Et c'est sur cette valeur locative théorique qu'on applique les divers taux d'imposition.

Les valeurs locatives ont été déterminées en 1970 par l'administration fiscale en tenant compte de nombreux paramètres (catégorie de l'immeuble, surface, éléments de confort...), et n'ont jamais fait l'objet d'une réforme depuis.

L'analyse de l'historique pour Villiers-sur-Loir couvre 2006 à 2016 soit 11

### Taux imposition taxe foncière



années. Pour l'analyse, nous avons ramené les valeurs de l'année 2006 à un indice 100.

La région ne prélève plus directement de taxe foncière depuis 2011. Cela a été intégré au département. En 2016, le taux du département a connu une augmentation significative alors que ce taux était très stable depuis 2012 voire 2006 si on somme le taux « région » et le taux « département » : de 19,52%, le taux vient de passer à 24,4%, soit une augmentation de +25%.

La commune de Villiers-sur-Loir applique le même taux (22,92%) depuis 2003.

Les ordures ménagères ont réduit au cours du temps leur taux de 15% en 2006 à 9,16% en 2016.

Mais pour être complète, l'analyse doit également prendre en compte l'évolution de la valeur locative. Nous avons analysé l'évolution d'un bien sur ces 11 années, bien qui n'a pas subi de changement.

La valeur locative a augmenté depuis 2006 légèrement plus vite que l'inflation : elle a augmenté de 17% sur 11

ans alors que l'inflation sera de l'ordre de 13% sur la même période.

La diminution de la taxe sur les ordures ménagères est particulièrement impressionnante : sur 11 ans, alors que l'inflation est de l'ordre de 13%, le coût des ordures ménagères a baissé de 30%.

Concernant les frais de gestion, il y a eu une diminution très significative en 2011, suivie d'une stabilisation depuis.

Si on regarde l'impact de l'ensemble des évolutions des taux, de la valeur locative et des frais de gestion, on s'aperçoit que jusqu'en 2015, les impôts fonciers en valeur évoluaient moins vite que l'inflation (indice 103,7 versus inflation à 112,6). Cependant, compte tenu de l'augmentation significative de la part départementale sur 2016, il est probable qu'en valeur, l'augmentation (indice 114) dépasse l'inflation versus 2006.

Xavier Hébert

## Les commissions municipales

### Commission Cœur de village

Un nouveau projet pour Villiers-sur-Loir : renforcer l'attractivité de son cœur de village

L'Artésienne est dorénavant une réalisation aboutie qui a trouvé sa place dans la vie de notre commune. L'équipe communale a décidé de démarrer une réflexion sur un nouveau projet, ciblé sur le « cœur du village ».

En effet, Villiers-sur-Loir jouit d'un héritage privilégié : sa place centrale, son église classée, sa mairie avec une architecture de caractère, la concentration des activités commerciales, administratives, religieuses et la proximité de la Maison des Associations, L'Artésienne, sont des atouts réels. C'est une situation assez unique.

Notre centre bourg est aujourd'hui très dynamique grâce notamment à la qualité de ses commerces.

Cette concentration des activités et ce dynamisme permettent d'envisager un projet d'aménagement des espaces publics au niveau de cette place, en vue de renforcer l'attractivité de Villiers-sur-Loir.

Pour cela, une commission « cœur de Village » a été créée cette année, rassemblant une quinzaine de personnes, membres du conseil municipal mais également représentants des commerçants et d'associations, le but étant de mettre en place dès le début une démarche ouverte et collaborative.

Nous avons également mobilisé une expertise extérieure en sollicitant un organisme de conseil en architecture et urbanisme, doté d'une grande expérience pour ce type de projet, afin de nous aider dans notre réflexion.

Ce projet va se dérouler en plusieurs étapes : identifier ce que l'on a, savoir ce que l'on veut, définir comment procéder.

La première étape est déjà bien démarrée : prendre conscience de notre patrimoine au sens large (architecture,

services, organisation, mais également contraintes techniques).

La seconde étape, également bien engagée, consiste à fixer, d'une part les limites géographiques du projet et d'autre part, les grands principes et priorités (maintien des commerces, sécurisation des déplacements, encouragement de la vie communale).

L'année 2017 sera consacrée encore à la réflexion et à l'établissement du cahier des charges, pour aboutir en 2018 à une consultation des entreprises.

Mais avant d'engager la commune, le conseil municipal a prévu de partager avec les Villersois le fruit de la réflexion de la commission, grâce à une réunion publique qui aura lieu au deuxième trimestre 2017.

Xavier Hébert

### Commission Communication et initiative locale

La commission « Communication et initiative locale » s'est réunie 2 fois cette année : les 23 juin et 29 septembre 2016.

Elle a permis de préparer les 7 réunions de quartier qui se sont déroulées durant le mois d'octobre.

De plus, elle a travaillé à la préparation de la sortie de ce Bulletin municipal n°109 et des Brèves.

Le bulletin municipal est édité une fois par an depuis 2013. Il s'inscrit dans une logique de restitution d'événements ou d'activités réalisés.

Sa conception et sa mise en page sont désormais externalisées. Après avoir sollicité 2 prestataires au cours des dernières années, la commission a souhaité relancer une consultation auprès de 5 prestataires.

Au terme de celle-ci, nous avons retenu Jean-Philippe Mauchien pour la création graphique et la mise en page (il a notamment travaillé pour la Communauté de communes du Pays de Vendôme) et pour l'impression, l'atelier adapté de l'Esat de Lunay.

La commission a construit le chemin de fer (sommaire des articles) et a fait le choix du thème de couverture.

Enfin, elle a défini le rétro-planning de réalisation du bulletin.

La commission a également préparé le calendrier de sortie des prochaines Brèves tout en rappelant leurs principes d'annonce d'événements avec des articles courts, agrémentés d'illustrations.

Depuis sa création en juin 2008, 40 numéros ont été conçus en interne (rédaction et impression). Le nombre de pages est variable d'une Brève à l'autre en fonction de l'actualité du moment. Elle va du simple recto/verso jusqu'à 4 ou 6 pages, intégrant des éditions spéciales sur différents thèmes : « Associations », « Vie municipale et intercommunale » (Nouveau

conseil municipal, Elections, Intercommunalité), « Ecole » (Rythmes scolaires), « Evénements » (Inauguration de l'Artésienne », « 150 ans des pompiers »).

Chaque année, nous éditons 4 à 6 Brèves. En 2017, il est prévu des éditions spéciales sur les réunions de quartier et sur la démarche « cœur de village ».

La commission a également réfléchi au programme des soirées-débats à organiser en 2017.

Parmi les thèmes à traiter : la restitution des conclusions des réunions de quartier prévue le 4 mars à 10 h 00, les finances publiques.

Enfin, un point a été fait sur les autres supports de communication que la mairie affiche sur les panneaux: l'Agenda semestriel des événements et la programmation culturelle.

Par ailleurs, nous contribuons aussi à alimenter la Nouvelle République, le Petit Vendômois et les supports de communication intercommunaux.

Stéphane Adam

### Commission Groupe scolaire

#### Les effectifs 2016/2017

Le Groupe Scolaire Louis Gatien (maternelle et élémentaire) compte aujourd'hui 99 élèves soit 3 de moins que l'an passé.

Ces enfants sont répartis en 4 classes :

- Classe de Mme Marjorie Randuineau qui est aussi la directrice de l'école : 33 enfants

- Petite Section Maternelle (PSM) : 15
- Moyenne Section Maternelle (MSM) : 5
- Grande Section Maternelle (GSM) : 13

- Classe de Mme Odile Mésange : 23 enfants

- Cours Préparatoire : 17
- Cours Élémentaire 2 : 6

- Classe de M. Sylvain Flachaire de Roustan : 20 enfants
- Cours Élémentaire 1 : 11
- Cours Élémentaire 2 : 9

- Classe de Mme Céline Cagnat : 23 enfants
- Cours Moyen 1 : 11
- Cours moyen 2 : 12

#### Les rythmes scolaires

Cela fait deux ans que de nouveaux rythmes scolaires sont mis en place à Villiers-sur-Loir. Dans le cadre de cette réforme, il s'agissait notamment de réduire les heures d'apprentissage sur les journées et d'offrir des temps de découvertes aux enfants.

Tous les lundis et les vendredis de 13h50 à 15h20, les enfants de la GSM au CM2 participent à des ateliers variés, allant du traditionnel atelier de cuisine, au yoga ou au land art, sans oublier les activités sportives comme le basket ou le handball, ou encore les activités de chant et de musique tout en s'initiant à l'anglais et à l'espagnol.

A chaque trimestre, un nouveau programme est élaboré et les enfants choisissent les ateliers auxquels ils veulent participer.

Les intervenants sont sélectionnés selon leur capacité à encadrer des enfants, le contenu des ateliers qu'ils vont animer sur une période de 6 semaines, leur proximité géographique (nous privilégions les associations et les auto-entrepreneurs de notre territoire) et les devis qu'ils nous proposent.

Les rythmes scolaires représentent chaque année un budget 24 000 € que nous nous attachons à respecter ;

Certaines activités proposées dans les années précédentes ont vu leurs coûts augmenter et nous ne pouvons plus les inclure dans nos programmes.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux ateliers et intervenants pour proposer de nouvelles activités aux enfants. Aussi, n'hésitez pas à nous transmettre des idées, des coordonnées de personnes/associations, notamment en lien avec la découverte de la nature, le jardinage, la pêche...

A noter aussi que depuis la rentrée 2016/2017 l'organisation, la gestion et la coordination de ces activités sont intégralement faites par la Mairie.

Les agents municipaux ont planté, aménagé ce coin avec des arbres fruitiers, mais aussi des cassis, groseilliers et framboisiers. Un coin que les enfants aiment beaucoup et que nous allons continuer à faire vivre. Des bacs ont été mis en place et ceux-ci n'attendent plus que nous les chargions de fleurs et de légumes.

#### Les travaux

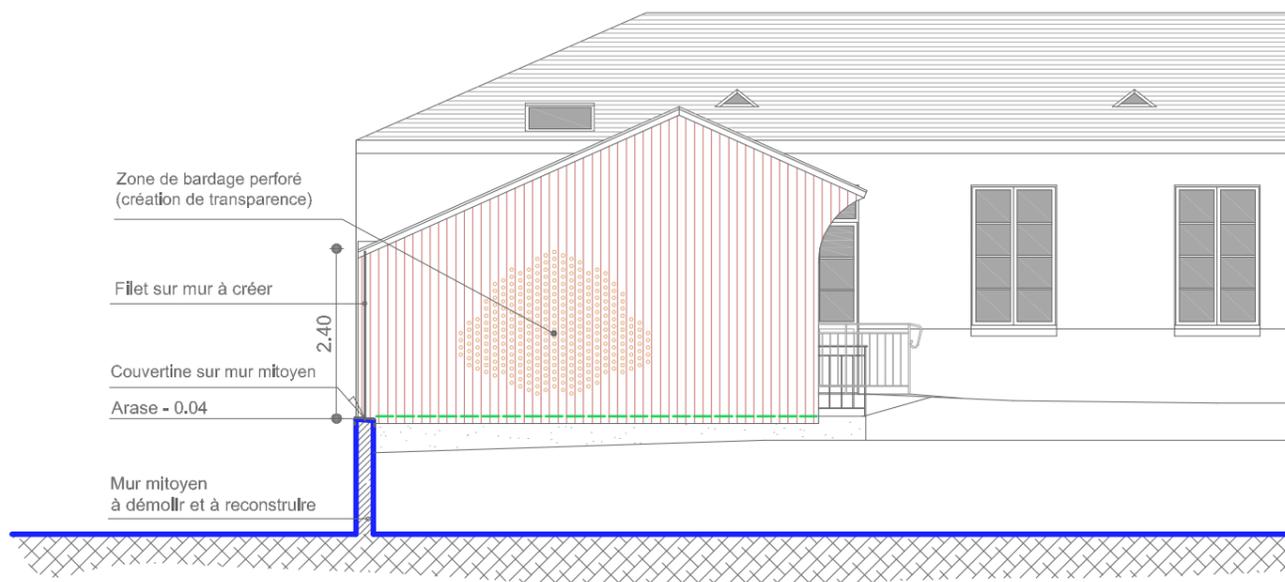
Au printemps 2016, nous avons installé un Espace Verger/Potager au fond de la cours de récréation.

Les agents municipaux ont planté, aménagé ce coin avec des arbres fruitiers, mais aussi des cassis, groseilliers et framboisiers. Un coin que les enfants aiment beaucoup et que nous allons continuer à faire vivre. Des bacs ont été mis en place et ceux-ci n'attendent plus que nous les chargions de fleurs et de légumes.



Les grands arbres séparant l'espace engazonné de la partie goudronnée dans la cour de l'école arrivent en fin de vie. Nous allons progressivement les abattre et les remplacer par de nouvelles essences. 7 d'entre eux ont déjà été abattus courant octobre. Nous avons conservé les souches pour en faire, une fois bien sèches, des sièges naturels ou des « trognes » autour desquelles les enfants





Sud Ouest

pourront continuer à se raconter des histoires et faire des jeux.

L'abattage de certains de ces arbres était aussi nécessaire pour la construction du nouveau préau.

Les travaux ont débuté pendant les vacances de la Toussaint pour se finir en décembre 2016

Ce nouveau préau, plus grand, plus haut, plus lumineux et plus esthétique... était indispensable pour plusieurs rai-

sons. Non seulement l'ancien était petit, bas, sombre et peu fonctionnel, mais il aurait pu poser à terme un problème de sécurité. Le mur du fond du préau se fissurait et de penchait d'une manière certaine vers l'éboulement.

Le budget pour ce nouveau préau est de 104 000 € TTC.

Cette construction restera de type traditionnel : charpente bois et couverture en ardoises avec quelques touches de mo-

dernité telles du bardage bois et des détails rappelant que nous sommes dans une cour d'école : extrémités de rampes en tête d'éléphant et formes ajourées dans le bardage bois.

Laurence Paganucci

## Les élections en 2017

L'année 2017 sera riche en élections au plan national.

En effet, l'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai prochains et précédera les législatives qui interviendront les 11 et 18 juin. Elles permettront d'élire un député par circonscription. L'élection du chef de l'Etat au suffrage universel structure l'organisation de la vie politique française, tandis que les élections législatives confèrent à l'exécutif les moyens de voter les lois.

Les 2 élections se feront au suffrage universel direct à 2 tours (sauf si un candidat obtient plus de 50 % des

voix au premier tour). Les 2 mandats sont d'une durée de 5 ans.

Enfin, la date du dimanche 24 septembre 2017 a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales. Le renouvellement des sièges se fait par moitié tous les 3 ans. Il concernera notre circonscription. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral lui-même formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel direct. Les sénateurs sont élus pour 6 ans.

L'inscription sur les listes électorales se fait d'office sur la commune de résidence pour les jeunes dès lors qu'ils se sont inscrits au recensement militaire. Le recensement doit être fait auprès du secrétariat de mairie, dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Cette démarche est obligatoire et indispensable pour s'inscrire à différents examens (baccalauréat, permis de conduire...).

Pour les nouveaux habitants de Villiers, l'inscription doit se faire en mairie avant le 31 décembre 2016.

Rose-Marie Blateau  
et Stéphane Adam

## Syndicat Mixte du Pays Vendômois

Le Pays Vendômois et les 6 Communautés de Communes membres souhaitent inciter les propriétaires d'habitation à effectuer des travaux de rénovation énergétique.

« Nous souhaitons mettre en place une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat » indique Isabelle MAINCION, présidente du syndicat mixte du Pays Vendômois « pour aider les propriétaires à *entreprendre des travaux de rénovation énergétique complète de leur habitation, pour grouper les commandes et faire bénéficier les particuliers de l'ensemble des aides en vigueur en matière d'expertise et financière.* »



**PLATEFORME REV'**  
Rénovation Énergétique en Vendômois

La plateforme proposera un seul contact :  
ADIL-Espace Info-Energie 41 - 41000 BLOIS  
**02.54.42.10.00**  
[adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr) - [www.adil41.org](http://www.adil41.org)

**DORéMI**  
Rénovation performante

### QU'EST-CE QUE LA PLATEFORME REV' ?

- 1 Des conseils et informations objectifs auprès d'un interlocuteur unique,
- 2 L'optimisation des solutions de financement (devis, prêts, aides financières, etc.),
- 3 La mise en relation avec des professionnels de la rénovation énergétique reconnus par la collectivité,
- 4 Un accompagnement sur la durée du chantier par un professionnel.

### POURQUOI RENOVER VOTRE LOGEMENT ?

- ✚ Pour baisser vos factures d'énergie,
- ✚ Pour améliorer votre confort,
- ✚ Pour augmenter la valeur de votre bien.

### TROUVER DES ARTISANS C'EST FACILE !

Avec DORéMI, c'est un accompagnement de A à Z de votre projet et l'assurance d'une rénovation complète et performante encadrée par un expert.

**Syndicat Mixte du Pays Vendômois**  
10 place St-Martin – Passage de l'imprimerie  
41100 VENDOME  
☎ 02.54.89.12.22    ✉ [syndicatmixte@pays-vendomois.org](mailto:syndicatmixte@pays-vendomois.org)



SYNDICAT  
MIXTE  
du PAYS VENDÔMOIS

## Tennis

La saison 2015/2016 marque une stabilité dans nos effectifs avec 48 licenciés (32 adultes et 16 jeunes).

### L'école de tennis

Les cours sont assurés le mercredi et le jeudi de 17h à 18h pour les enfants de 6 ans à 13 ans. Ces cours ont lieu à Azé. Les plus de 13 ans et les adultes suivent les cours à Lunay : le samedi matin pour les jeunes et le jeudi soir pour les adultes. Ces cours sont dispensés par Cyril Tanvier moniteur diplômé d'état.

### Le club participe aux championnats par équipe

. En vétéran + 35 ans, le club engage cette année deux équipes en championnat départemental qui se déroule en octobre. L'équipe 1 évolue en 2<sup>e</sup> division départementale et l'équipe 2 en 4<sup>e</sup> division départementale.

. En senior hiver qui se déroule en novembre, le club a engagé deux équipes. L'équipe 1 a évolué en pré-départementale et l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division de secteur.

. En senior été qui se déroule en mai, le club a engagé trois équipes. L'équipe 1 a évolué en pré-départementale, l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division de secteur et l'équipe 3 en 2<sup>e</sup> division de secteur.

Nous remercions la ville de Vendôme qui nous met à disposition une salle en cas de mauvais temps.

### Tournois

Le tournoi homologué FFT s'est déroulé du 24 Juin au 3 Juillet, il a réuni 58 participants dont 13 femmes et 45 hommes.

Les vainqueurs sont :

. Chez les dames :  
Adeline VAILLANT (TC Mondoubleau)

. Chez les messieurs :  
Romain-Antoine CAZAUBON  
(TC Fougères-Ouchamps)

Le tournoi Vétérans, du 8 au 18 Juillet, a réuni 42 participants (10 joueurs et 32 joueuses)

Les vainqueurs sont :

. Chez les dames :  
en + 35/45 ans,  
Magali SIMON (US Vendôme)  
en + 55 ans,  
Michelle GERARD (TC Montoirien)

. Chez les Messieurs :  
en + 35 ans,  
Frédéric FORTIN (US Vendôme)  
en + 45 ans,  
Denis JANVIER (US Vendôme)  
et en + 55 ans,  
Alain LABOUTE (Vineuil Sport Tennis)

### Composition du bureau

Président : William Duveau  
Tél. 02 54 72 06 94

Trésorier : Adrien Brillant  
Vice-président : Philippe Guellier  
Secrétaire : France Perreaut  
Secrétaire adj : Xavier Follenfant  
Trésorier adj : Mikael Coubard  
également correspondant du club  
Membres du bureau : Frédéric Edy, Michel Marteau, Laurent Gortheau, Fabien Hubert

Le tournoi interne a réuni 27 participants. Le vainqueur cette année est Vone NAMPHENG KHAM. Il a battu en finale Xavier FOLLENFANT. Frédéric EDY a remporté la finale consolante.

Nous remercions aussi les commerçants et artisans d'Azé et de Villiers-sur-Loir qui se sont associés à ces manifestations.

Les membres du T.C.V.A. vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

William Duveau



## Karaté

Créé en 1979, le club de karaté de Villiers-sur-Loir débute sa saison sous de bons auspices, dans la mesure où le nombre de membres reste stable, environ une trentaine.

Les objectifs du club sont de promouvoir et de populariser les arts martiaux traditionnels japonais, d'enseigner ceux-ci dans le respect des traditions martiales, aux élèves venant pratiquer à la Maison des Associations l'Artésienne à Villiers-sur-Loir. Un art martial correctement enseigné et bien appris doit déboucher sur la maîtrise de soi et des autres. Mais ceci prend du temps, beaucoup de temps...



### Renseignements

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.  
2 cours d'essais sont offerts.

La cotisation pour la saison sportive est fixée à 100 € pour les enfants et 110 € pour les adultes (comprenant l'adhésion à l'assurance de la Fédération Française de Karaté et la licence).

Les élèves participeront aux compétitions de katas et de combats organisées par la ligue TBO et le département.

Les cours sont assurés par Jean-François Magniez, 3<sup>e</sup> dan et Jacques Vaillard, 1<sup>er</sup> dan, le mardi :

. de 18h15 à 18h45 pour les enfants ;  
. de 20h15 à 21h30 pour les adultes.

Président de ce club, je souhaite que cet article vous donne envie de nous rejoindre.

Jean-François Magniez

### Le bureau

Président :  
M. Magniez Jean-François  
06 89 84 22 28

Président d'honneur :  
M. Vaillard Jacques  
Trésorier : M. Massol Didier  
Secrétaire :  
Mme Sionneau Christelle



## Villiers Tout Terrain

L'association a été créée le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Nous pratiquons le VTT dans la bonne humeur le dimanche matin, départ à 8h30 du club house pour rouler sur Villiers-sur-Loir ou départ pour des randonnées extérieures (en fonction du calendrier).

Entraînement : le mercredi soir 18h15 (horaires d'été) et le premier mercredi de chaque mois (horaires d'hiver) pour des sorties nocturnes.

Contact : Julien ORTET 06 28 43 37 49



## Triathlon

Les 20 et 21 mai 2017, le triathlon des coteaux du Vendômois fera la part belle aux jeunes.

2017 marquera une nouvelle édition et un nouveau projet car l'US Vendôme triathlon sera l'organisateur des 1/2 finales des championnats de France pour les Régions Bretagne, Pays de Loire,

Poitou-Charentes et Centre Val de Loire. Le samedi 20 mai, près de 500 jeunes viendront chercher leur qualification pour les championnats de France qui auront lieu début juin dans la Drôme. Leurs parents et leurs encadrants feront aussi le déplacement, ce qui nous permet déjà de prévoir une belle animation à Villiers-sur-Loir et dans le Vendômois.

Le dimanche 21 mai, le traditionnel triathlon longue distance des coteaux du Vendômois complètera le week-end. Les

plus aguerris viendront se dépasser sur les 2,3 km de natation, 97 km de vélo et les 22 km de course à pied.

600 triathlètes sont également attendus et profiteront de notre accueil.

Venez nombreux les encourager !

Les jeunes Vendômois et plus particulièrement les Villiersois auront besoin de votre soutien pour obtenir leur qualification. Préparez les banderoles !!!

*Jérôme Lefer*



## Football

### L'Artésienne vibre pour les Bleus

Marseillaise, encouragements, applaudissements et un peu de déception, autant de bruits qui ont retenti à chaque retransmission des matchs de l'équipe de France au cours de l'Euro dans la Maison des Associations.



Durant cette épreuve le Football Club de Villiers-sur-Loir, l'Entente Jeunes Azé, Naveil, Thoré et Villiers (ANTV), avec l'aide de la Mairie de Villiers-sur-Loir, ont organisé la diffusion publique et gratuite des rencontres de notre équipe nationale. Supportrices, supporters de tout âge ont acclamé le superbe parcours de nos bleus.

Pour cette réussite, merci à toutes et à tous de votre participation.

### Flash de début de saison 2016-2017

C'est avec plaisir que nous pouvons annoncer que le Club House au stade Guy NOËL sera inauguré début décembre.

Petits et grands pourront bénéficier d'un espace agréable à l'issue de chaque rencontre.

Le Football club de Villiers-sur-Loir, l'Entente Jeunes ANTV, l'ensemble de leurs membres remercient pour leur investis-

sement la Mairie de Villiers-sur-Loir et la Fédération Française de Football.

Pour la pratique du football à Villiers-sur-Loir, les personnes à contacter sont :

Pour les adultes :

M. BELLANGER Vincent 06 21 05 75 83

Pour les jeunes :

M. BIBARD Pascal 07 22 02 59 51

*Eric Tournon*



## Amicale des retraités de Villiers-sur-Loir

Nous avons débuté l'année 2016 par notre repas annuel le dimanche 10 janvier dans la nouvelle Maison des Associations « l'Artésienne ». Comme tous les ans, le repas dansant était animé par Pascale Music et élaboré par notre traiteur attiré M. Blin.

Le mercredi 25 mai, direction Briare pour une visite de la ville en petit train fort agréable. Le soleil était au rendez-vous et nous avons pu découvrir toutes les petites rues cachées et voir de plus près le pont Canal faisant la renommée de cette ville.

Puis, embarquement pour une croisière

déjeuner sur le Canal de Briare avec le passage de 3 écluses aux fortes dénivellations (impressionnant) qui fait tout le charme de cette croisière...

En fin d'après-midi, visite du musée des émaux puis retour sur Villiers-sur-Loir après cette journée bien remplie.

Le mardi 28 juin : repas de clôture des jeux du mardi à l'Artésienne, élaboré par notre nouveau Boucher traiteur M. Reversé.

Après ce moment de convivialité, distribution de lots récompensant les meilleurs joueurs de l'année 2015-2016.

### Les meilleurs joueurs de l'année 2015-2016

1<sup>er</sup> M. Gérard FRAT

1<sup>re</sup> Mme Magguy GUARDIOLA

2<sup>e</sup> M. Lionel HARMAND

2<sup>e</sup> Mme Ginette ROCHEREAU

3<sup>e</sup> M. Michel PETIT

3<sup>e</sup> Mme Mauricette RENARD

Enfin, à noter l'activité de gymnastique d'entretien qui se déroule durant l'année.

### Événements programmés sur l'année 2017

. 15 Janvier : Repas annuel animé par Pascale Music et élaboré par notre traiteur M. Blin

. Jeudi 11 Juillet : LES BODIN'S à la FERME à DESCARTES, départ de Villiers à 18h00

*Catherine Péréon*



## Néovent

Néovent poursuit son projet qui est de permettre à tous de découvrir les activités de sports et de nature à partir du site du plan d'eau de Villiers-sur-Loir. Au départ, essentiellement tournée vers les jeunes, l'association au travers de ses activités de stages multisports, complète au fil de l'eau son activité vers les adultes et les collectivités.

Les sessions de cours adultes remportent maintenant un grand succès avec, pour la première fois cette année, un accès aux formations « premiers secours » et formation « permis côtier », en partenariat avec les structures professionnelles vendômoises et rochelaises.

Cette année s'est mis en place un nouveau rendez-vous forme « paddle fitness » les vendredis soirs, avec le partenariat de « Studi'eauforme » et de sa coach sportive, Pauline Vallée. Une activité destinée à ceux qui veulent se renforcer au niveau musculaire, accroître leur gainage tout en profitant de la plus-value du support paddle : le plaisir de glisser sur l'eau en sollicitant les muscles les plus profonds pour l'équilibre ...

Aujourd'hui, avec l'aide du SIPEV et demain avec l'aide de la nouvelle collectivité vendômoise, le club pourra accueillir de plus en plus confortablement les particuliers, les familles, les groupes, les entreprises pour leurs activités : espaces d'accueil et de détente, terrasse barbecue, espaces de travail, garage à bateaux, ateliers, parking bateau pour les adhérents à la structure. Une vraie chance pour les passionnés de nature et de nautisme en Vendômois.

L'été 2016 a fait le plein de ses accueils activités sport et nature : quatre stages d'une semaine, quatre stages voile à la demi-journée... au total une bonne cen-

taine de jeunes de 6 à 14 ans issus du Vendômois, mais aussi de nombreux jeunes en vacances dans leur famille. Des stages encadrés en partenariat avec les cadres des fédérations départementales et régionales UFOLEP et VOILE. Ces accueils ont été aidés pour les enfants par les communes de Naveil et Villiers-sur-Loir pour diminuer les coûts auprès des familles.



L'école de voile a tout au long de l'année a poursuivi ses rendez-vous de navigation les samedis lors des entraînements et certains dimanches sur les régates. Un beau nombre de débutants a rejoint le club cette année, pour l'initiation dans le groupe des moussaillons. Les plus âgés poursuivent leur progression jusqu'à l'océan pour la plupart et les résultats honorent le club sur ses engagements à faire progresser chacun au mieux de ses possibilités : 3 jeunes aux championnats de France Optimist à Quiberon, Juliette Bellée, Maxens Lery-Menard, Toan Merlant, 2 jeunes aux championnats de France espoir Laser à Martigues, Etienne Lecat et Charlie Rouillon, et deux jeunes aux Championnats d'Europe Jeunes de la série Moth-Europe en Pologne à Kamien-Pomorski.

*Patrick Besnard*

Contacts et renseignements club :  
contact@neovent.org  
06 88 03 03 43 – 06 79 90 35 32



## Le Club Créa se raconte ...

En mars 2015, trois Villiersoises passionnées d'activités créatives décident de me donner naissance et de me donner pour petit nom « Club Créa ». Pour faire mes premiers essais, je m'appuie sur une association de la commune déjà existante.

Chacune propose son activité favorite : travail du papier, travail de la laine et du point de croix ...

Vu le succès de ces activités, en janvier 2016, je deviens une association à part entière : Club Créa Villiers-sur-Loir !

Devenu un grand, je propose alors des ateliers variés 2 jours par semaine, toute l'année.



### Ateliers permanents

le lundi de 18h à 20h :

- Travail du papier (scrapbooking) : création de petits albums photos, cartes, petites boîtes, ...
- Travail de la laine : tricot, crochet, tricoton, tricot de rue...

### Ateliers « découverte »

le jeudi de 18h à 20h :

- Toutenpot : création de personnages, animaux... avec des pots en terre cuite
- Origami (art du pliage du papier)
- Kirigami (art du découpage du papier)
- Confection de fleurs en tissu et en ruban
- Travail du tissu : patchwork, broderie, couture
- Point de croix, point compté



### Ateliers « enfants »

Pendant les vacances scolaires

Pour faire connaissance, contactez ma présidente, Joëlle Diruit : 06 09 45 19 39  
ma secrétaire, Frédérique Guérineau : 02 54 72 75 95  
ou envoyez-moi un message : clubcrea.villiers@gmail.com

*Frédérique Guérineau et Joëlle Diruit*



## Les Rendez-vous de la bibliothèque

Tout au long de l'année, les bénévoles vous accueillent, 2 rue du Chemin Vert, le mardi de 16h30 à 19h et le jeudi de 16h30 à 18h. En juillet et août, seulement le mardi.



Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, une lecture d'albums est proposée aux enfants à partir de 3 ans.

N'hésitez pas à venir découvrir nos abonnements pour enfants et adultes (histoires, jardinage, voyages, sciences...). Le prêt de tous les ouvrages est gratuit. Vous pouvez proposer des titres à emprunter à la Direction de la Lecture Publique ou à acheter.

Au cours de l'année, différents rendez-vous vous ont été proposés pour satisfaire votre curiosité ou découvrir différents écrits :

Commençons par la fête de Noël des enfants en décembre 2015 qui s'est déroulée pour la première fois à l'Artesienne. Françoise et Nancy ont brillamment joué le conte « L'amour des 3 oranges », accompagnées à la flûte par Laure-Lyne devant un public très nombreux et conquis.

Le 29 janvier, notre libraire a présenté ses « coups de cœur BD » parmi les nouveautés des deux dernières années, nous avons pu feuilleter, questionner, choisir et commander certains d'entre eux.

Le 26 février, nous avons accueilli les « mille lectures d'hiver », financées par la Région Centre.

La comédienne Sarah Haxaire a lu quelques passages du livre De si jo-

lis chevaux de Cormac McCarthy : de jeunes cow-boys viscéralement liés à leurs chevaux quittent le Texas et chevauchent vers le Mexique...

Le 5 avril, Pierre Heudier, vice-président de l'association des Amis d'Alain et passionné par l'engagement de ce philosophe nous a lu, non sans humour, des paragraphes des Propos sur l'Éducation toujours d'actualité.

« Vous dites qu'il faut connaître l'enfant pour l'instruire ; mais ce n'est point vrai ; je dirais plutôt qu'il faut l'instruire pour le connaître... »

C'est en le formant à chanter que je saurai s'il est musicien.



Fin juin, suite au concours international « le Rallye des Maths » organisé dans les collèges et lycées, par l'Association « Nuit des Maths » de St-Ouen, nous avons accueilli le festival avec Dominique Souder pour « Magie et Maths ».

Ce professeur de mathématiques à la retraite, passionné par son métier, a déjà publié de nombreux ouvrages pour enfants et adultes. Devant les enfants médusés et les adultes attentifs, il a expliqué ses tours de cartes, a découpé le nœud de Möbius pour en sortir 2 cœurs entrelacés, a retiré son gilet sans enlever sa veste...

Le temps a passé trop vite et Dominique reviendra nous présenter d'autres tours en juin prochain.

*Monique Renard*



## La société musicale

### Les Cord'Amuz à L'Artésienne

En mars dernier, ce trio bien connu en Vendômois a enchanté une Artésienne comble pour l'occasion. Beaucoup d'émotion, une écoute toute particulière car à Villiers-sur-Loir, ils jouaient ce soir-là leur dernier concert. Que du bonheur ! De la musique non amplifiée au vu de l'acoustique de la salle, Delphine Cadet, toujours pleine d'énergie et d'humour au chant, Vincent Daguët au violoncelle, Stéphane Nogrette à la guitare. On est un peu triste que ces trois artistes engagés dans d'autres projets ne puissent continuer ensemble... Mais on est très heureux d'avoir pu, grâce au Conseil Départemental et Festillésime, les applaudir une dernière fois à Villiers-sur-Loir.

### Concert d'été

Premier concert d'été à L'Artésienne : une chaude soirée d'été, une salle remplie, il est agréable pour nous de jouer dans ce nouveau lieu. Les enfants, en ouverture de programme puis, pour l'harmonie, un jeu qui doit s'adapter, l'acoustique n'étant pas la même que dans l'église où ce concert avait traditionnellement lieu. Nous avons fait partager le plaisir de travailler ensemble un programme qui emmène le public complice dans des univers différents. Beaucoup d'émotion cette année puisque ce concert mettait un point d'orgue au travail de notre professeur, Micheline Martineau. Après quinze années d'enseignement dans notre école de Musique, elle se consacre maintenant à ses activités de retraitée. Accompagnées par l'harmonie, les notes de son accordéon nous ont entraînés dans le Paris d'Azzola, voyage poétique et photographique au cœur de la capitale.

Merci à notre fidèle public, bravo aux enfants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, rendez-vous en juin 2017...

### Rentrée

Les vacances sont assez courtes, Saint Gilles oblige, les répétitions reprennent fin août... Nous sommes très heureux d'accueillir cette année Quentin Randuineau au saxophone et lui souhaitons de prendre plaisir à faire partie de notre formation. On nous fait souvent remarquer le dynamisme et la « jeunesse » de notre harmonie. C'est grâce à l'engagement de jeunes musiciens comme Quentin, soutenus par la bienveillance des « piliers » plus âgés, que les petites harmonies, comme la nôtre peuvent perdurer.

L'école de Musique a changé de professeur, après le départ en retraite de Micheline. C'est Laure-Line Deveaux, spécialiste de musique ancienne, qui encadre cette année les enfants de la classe d'éveil et de la première année d'initiation musicale. Très belle année à ces petits musiciens en herbe.

### Concert de la chorale du Delta

Ce dernier dimanche de septembre, pour la deuxième année consécutive, nous avons accueilli avec délice la Chorale du Delta et Coline Serreau, sa directrice. Un chœur bourré de talent, des choristes excellents d'une grande simplicité, l'humour de Coline lorsqu'elle présente les œuvres, un vrai plaisir partagé qui a réjoui et charmé le très nombreux public. Notre église à l'acoustique exceptionnelle offre un écrin remarquable pour le répertoire choisi : rendez-vous l'année prochaine. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir applaudir dans nos villages des concerts d'une telle qualité !

*Odile Mésange*

## A vos agendas

### « La Croisière, ça m'use »

le 25 Mars 2017 à L'Artésienne !

En juillet dernier, au festival « L'Echo du caquetoire » de Cheverny, nous avons assisté avec bonheur au spectacle de « Bonbon » la chanteuse de la compagnie Telkellée. Nous avons tout de suite eu envie de pouvoir le programmer à Villiers-sur-Loir afin de vous la faire découvrir. C'est donc dans le cadre de FESTILLESIME (programmation annuelle que subventionne le Conseil Départemental de Loir-et-Cher), que nous vous proposons une soirée à ne manquer sous aucun prétexte !



Laissez-vous aller dans ce Cabaret décalé pour une excursion dans la chanson française humoristique : Francis Blanche, Raymond Devos, Marie Dubas, Jacqueline Maillan, Boby Lapointe, Marie Bizet, Dranem, Yvette Guilbert... Revisités par Bonbon, ils sont tous dans le même bateau, la même galère...

Autant de « Perles » que Bonbon a su nous dénicher dans le répertoire français, pour notre plus grand bonheur...

Ambiance déjantée, bonne humeur et rire font le déplacement à chaque concert, c'est dire... Nous, elle nous a conquis !

Bonbon est accompagnée par Pascal Mary, pianiste-chanteur ou Didier Buisson, accordéoniste.

« Une friandise croquée à la régalaie par un public rieur et enthousiaste »  
(Le Dauphiné)

Renseignements et réservations : 02 54 72 90 71  
(à partir du 1<sup>er</sup> mars)

Spectacle à 20h30, Droit d'entrée : 10 €, tarif réduit 5 € pour les demandeurs d'emploi, étudiants, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

## Comité des fêtes

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

2016 a été une année riche en manifestations malgré des conditions climatiques défavorables pour la chasse aux œufs.

Cette année a également été marquée par la manifestation de l'Intervillages qui s'est déroulée au plan d'eau le 12 juin 2016. Je remercie tous les bénévoles et participants qui ont défié le mauvais temps pour faire de cette journée une réussite. Lors de cette journée, les habitants de Lunay ont conservé leur trophée qu'ils avaient gagné chez eux en 2015. Pour 2017, c'est à Mazangé que va se dérouler cette belle journée d'olympiades, le 18 juin, retenez la date dès maintenant. Je compte sur vous pour constituer une équipe dynamique et motivée pour défendre les couleurs de Villiers-sur-Loir.

En 2016, le repas du 13 juillet au plan d'eau fût une soirée très agréable. Les visiteurs sont venus nombreux déguster les grillades et admirer le feu d'artifice offert par la municipalité sans oublier l'harmonie de Villiers-sur-Loir qui a ouvert les festivités de cette belle soirée d'été sous le signe de convivialité.



### Programme 2017

**Assemblée générale :**  
vendredi 13 janvier 20h30,  
foyer de l'Artésienne

**Chasse aux œufs :**  
lundi 17 avril 10h,  
parc du château de Stains  
Méchoui et après midi jeux  
(pétanque, molkky, cartes...)

**Intervillages :**  
week-end du 18 juin à Mazangé

**Repas Champêtre :**  
jeudi 13 juillet,  
plan d'eau de Villiers-sur-Loir

**Fête de la St Gilles :**  
samedi 2 et dimanche 3 septembre  
avec brocante et vide grenier

Cette année 2016 a connu un record avec notre fête de la Saint-Gilles qui a réuni un grand nombre de convives sur la place Fortier pour savourer le confit d'oie et profiter du bal dansant animé par l'orchestre « Macadam ».

Je voudrais personnellement remercier tous les bénévoles qui s'activent tout au long de l'année ou bien même juste le jour d'une fête pour organiser ces manifestations et animer notre commune le temps d'une soirée ou d'un week-end.

Merci pour ces moments de convivialité

*Nicolas Roubalay*

## L'association de la Cantine de l'école Louis Gatien

Habités du bulletin municipal, vous connaissez tous le fonctionnement associatif de la cantine de l'école de Villiers-sur-Loir avec ses deux salariées Françoise et Séverine, qui mettent tout leur cœur à la confection de repas équilibrés et variés pour nos enfants (voir numéro précédent).

Cette année à nouveau, les Temps d'Animation Périscolaires permettent aux enfants de se familiariser avec la cuisine, et de rapporter chez eux le fruit de leur « travail », quel bonheur !

Nos traditionnelles ventes de plats à emporter se poursuivent. Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates suivantes :

. vendredi 3 février 2017 pour le rougail,  
. vendredi 24 mars 2017 pour la tajine.

Une excellente occasion de se régaler et d'aider notre association (bons de commande chez les commerçants et dans les cartables des enfants).

Nous remercions les habitants de Villiers-sur-Loir qui ont permis de récolter une grande quantité de ferraille l'année dernière.



Cette action se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> avril 2017. Alors, triez, stockez jusqu'à cette date et vous serez débarrassés de vos vieilleries tout en participant à une bonne action.

Nous comptons sur vous pour votre active participation à toutes nos actions, qui permettent chaque année un fonctionnement optimal de notre association qui nous vous le rappelons, vit du règlement des repas, de la subvention d'équilibre de la mairie et des bénéfices générés par les actions de nos bénévoles.

Pour plus d'informations sur l'association, les menus et les événements, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la cantine : [cantinevilliers.wordpress.com](http://cantinevilliers.wordpress.com)

*Jessica Larmignat*





**Vous souhaitez nous rencontrer,**  
téléphonez au 02.54.77.14.87 pour fixer un rendez-vous :  
du lundi au Vendredi  
9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30  
71 faubourg Chartrain  
41100 VENDÔME  
missionlocale@ml-vendomois.fr

**Service gratuit**

## Espace jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans

Vous recherchez un emploi, une formation, vous souhaitez être accompagné dans vos démarches :

Choisir un métier, élaborer un projet professionnel  
Se former pour rentrer dans la vie active.

Chercher et trouver un emploi avec votre conseiller  
Se préparer à un entretien d'embauche... (parrainage, CV, lettre de motivation, atelier CV vidéo, Training Job K-fé...)

Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières.  
Obtenir des informations sur la vie quotidienne, les loisirs, la santé (accès aux soins, mutuelle, écoute psychologique...).

## Espace entreprises

Les services que vous propose la Mission Locale

Vous avez dans votre entreprise un projet de recrutement, de remplacement, un surcroît d'activité :

La Mission Locale favorise les liens entre les entreprises et les jeunes. Nos Chargés de Relations Entreprises :

- développent le partenariat avec les entreprises
- présentent les différents contrats et les mesures d'aides à l'embauche
- mettent en place un recrutement (définir le profil recherché, sélectionner les CV de jeunes, présenter les candidatures, effectuer un suivi pour le maintien du jeune dans l'emploi).

La Mission Locale assure des permanences :

Lieu	Jour et horaires
Centre social Collines du Perche – Relais service public Mondoubleau	Mardi de 09 h 30 à 17 h 30 02.54.80.85.80
Mairie Saint-Amand Longpré	Vendredi semaine paire de 14 h à 17 h 30 02.54.77.14.87
Communauté de communes du Perche et Haut Vendômois – Fréteval	Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30 02.54.77.14.87
Maison de l'Emploi, des Métiers et de la Formation Montoire sur le Loir	Jedi de 09 h 30 à 17 h 30 02.54.23.74.46
Salle des permanences Savigny sur Braye	1er Mardi De 9 h 30 à 12 h 00 et les mardi suivants : de 14 h à 17 h 00 02.54.77.14.87

Vous êtes un professionnel : Rejoignez notre réseau de parrainage pour soutenir des jeunes en recherche d'emploi en les parrainant.

Visitez notre site : [www.ml-vendomois.fr](http://www.ml-vendomois.fr)

facebook



Créées à partir de 1982, les Missions Locales exercent des missions de service public définies dans le code du travail qui prévoit un droit à l'accompagnement pour les 16/25 ans et dans le code de l'éducation pour les jeunes sortis sans diplôme du système de formation initiale.

# Infos pratiques

## ELUS & AGENTS

### Conseil Municipal

#### Maire

Jean-Yves MÉNARD

#### Maires-Adjoints et Délégué

Marlène MARTIN : *Vie sociale et associative, et de l'environnement*

Laurence PAGANUCCI : *Enfance, vie scolaire et culture*

Stéphane ADAM : *Initiative locale, économie et communication*

Charles JUMERT : *Conseiller délégué aux travaux communaux et à l'eau/assainissement*

### Conseillers Municipaux

Claire BEAUCHEMIN

Nadine BLONDEAU

Jean-Marc DESHAYES

Marie-Laure FERNANDES-PENTEADO

Xavier HÉBERT

France LETANT

Françoise MÉRAUD

Claude PÉREON

Albert PIGOREAU

Michel PRENANT

### Services Municipaux

#### Mairie

Horaires d'ouverture :  
lundi au vendredi, de 13h30 à 18h

#### Secrétariat de mairie

☎ 02 54 72 90 83  
7 02 54 72 73 96  
mairie.villiers-sur-loir@wanadoo.fr

### Personnels de la commune

#### Service administratif

Rose-Marie BLATEAU, *secrétaire de mairie*

Isabelle DAGUENET

Christelle MÉTIER

#### Service technique

Nicolas CORMIER, *responsable*

Franck ARMBRUSTER

Aurélien FOULON

Mario JOSÉ

## Personnel école et entretien

Maryline BELLANGER

Joëlle CLÉMENT, ATSEM

Dominique FILLATRE

Sylvie NEUILLY

Carole SIX

### Représentants élus

#### Conseillers départementaux

Monique GIBOTTEAU

Pascal BRINDEAU

☎ 02 54 80 90 73

#### Député

Maurice LEROY

☎ 02 54 89 01 72

#### Sénateurs

Jeanny LORGEUX

☎ 02 54 94 41 18

Jacqueline GOURAULT

☎ 02 54 58 89 54

## ADMINISTRATIONS

### Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et Service du Cadastre, 120 Bd Kennedy 41106 Vendôme Cedex  
☎ 02 54 23 15 15

### Direction Départementale des Territoires – Maison de l'État

8 place St Martin  
41106 Vendôme Cedex  
☎ 02 54 73 57 25

### Conseil Départemental 41

Place de la République, 41020 Blois Cedex  
☎ 02 54 58 41 41

### Préfecture du Loir et Cher

Place de la République  
41018 Blois Cedex  
☎ 02 54 70 41 41

### Sous-préfecture de Vendôme

Maison de l'État  
BP 101 - 8 place St Martin  
41106 Vendôme Cedex  
☎ 02 54 73 57 00

## ASSOCIATIONS

### Culture

#### Bibliothèque

Monique RENARD

19 rue du Coudray

☎ 02 54 72 90 81

#### Club Informatique

Stéphane ADAM

16 rue du Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

#### Philatélie

Jean-Claude RAJALU

6 rue de la Boissière

#### Société de Musique

Pierre JUMERT, *Président*

11 rue de Chantereine

☎ 02 54 72 91 39

Odile MÉSANGE, *Directrice*

39 avenue du 11 novembre

☎ 02 54 72 90 71

#### Trompes de la Boissière

William VOGT

24 rue Raimbaudière

Thoré-la-Rochette

☎ 02 54 72 82 65

### Sport

#### Country Dance en Vendômois

Arlette CRÉMOIS

5, rue de la Pinsonnière

41800 Montoire-sur le Loir

☎ 02 54 85 09 17

#### Danse de Salon

Damien JACQUOT

☎ 06 80 27 48 55

#### Entente Football Jeunes

Naveil – Thoré – Villiers

Pascal BIBARD

11A avenue des Rondaizes

☎ 02 54 72 76 23

#### Football Seniors

Vincent BELLANGER

26 rue du Clos de Vaucroix

☎ 02 54 77 24 62

## Karaté

Jean-François MAGNIEZ  
40 hameau de Rochambeau  
41100 Thoré-la-Rochette  
☎ 06 89 84 22 28

## Tennis

William DUVEAU  
7 rue des Vergers 41100 Azé  
☎ 02 54 72 06 94

## Tennis de table

Eric BRETON  
3, avenue du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 77 33

## Villiers Tout Terrain

Julien ORTET  
8 rue des Cent Ecus  
☎ 06 28 43 37 49

## Pêche

Animation du plan d'eau  
Maxime LONGEAUX  
☎ 02 54 90 25 60

## Voile et Sports de nature

Néovent  
Fabrice LECAT  
☎ 06 88 03 03 43

## Vendôme Triathlon

Jérôme LEFER  
☎ 02 54 77 78 20/06 02 31 05 45  
vendome.triathlon@free.fr

## Association sportive et culturelle de l'USEP

Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN  
☎ 02 54 72 91 34

## Anciens et Jeunes

### Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Robert HUBERT  
57 av. Pierre Armand Colin  
☎ 02 54 72 92 08

### Amicale des Retraités

Gymnastique d'entretien  
Catherine PÉREON  
22 rue de la Garelière  
☎ 02 54 72 92 21

### Club Créa

Joëlle DIRUIT  
8, rue de la Rochette  
41100 THORÉ-LA-ROCHETTE  
☎ 06 09 45 19 39

## Club d'animations et de loisirs (jeunes)

Emma MOISAN  
16 avenue du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 85 15

## Autres associations

### Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose

Ghislain VISSE  
12 route de St Vrain  
41100 St Firmin des Près  
☎ 02 54 23 61 17

### Association des usagers TGV

Stéphane ADAM  
16 rue Clos St Hilaire  
☎ 02 54 72 76 07

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

Patrice TESSIER  
27 rue Clos de Vaucroix  
☎ 02 54 72 71 34

### Association Foncière

Albert PIGOREAU  
56, rue de la Boissière  
☎ 02 54 72 90 46

### Comité des Fêtes

Nicolas ROUBALAY  
20 Avenue Ronsard  
☎ 06 78 21 43 04

### Société de Chasse

Jérôme HERVET  
26 rue du coteau St André  
☎ 02 54 89 75 11

## VIE SCOLAIRE

### Groupe scolaire « Louis Gatien »

Marjorie RANDUINEAU  
26 avenue du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 91 34

### Cantine Scolaire

Angélique DUBOIS  
47 avenue du 11 novembre  
☎ 02 54 72 88 64

# ACTIVITÉS ET SERVICES

## URGENCES ET SANTÉ

### Gendarmerie

☎ 17 ou 02.54.86.45.10

### Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

### SAMU

☎ 15

### Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

### Dépannage électricité

ERDF (particuliers)  
☎ 09 693 218 73

### Dépannage gaz naturel

GRDF  
☎ 0 801 412 441

### Dépannage ligne téléphonique

Orange  
☎ 3900 ☎ 1013 SAV

### Infirmières libérales

#### Adeline BOURGET

3, place Fortier  
☎ 06 58 69 50 23

#### Catherine LE FUR

12 rue Moissons – 41100 Naveil  
☎ 02 54 77 47 75

### Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,  
41106 Vendôme Cedex  
☎ 02 54 23 33 33

### Clinique du Saint-Cœur

10 bis rue Honoré de Balzac,  
41100 Vendôme  
☎ 0826 399 932

### Pharmacie du Gué du Loir

5 route de Vendôme, 41100 Mazangé  
☎ 02 54 72 11 21

### Pharmacie de Naveil

16 rue Henri de Toulouse Lautrec  
41100 Naveil  
☎ 02 54 77 86 46

### Thérapeute Psychocorporelle

#### Malika DIAMBRI

15 rue du Clos Saint Hilaire  
☎ 06 78 97 14 16  
<http://psy-vendome-diambrialika.fr>

### Praticienne massage bien-être

Sah'Zen

#### Sophie HERAULT

20 rue des Plans d'eau  
☎ 02 54 72 77 09/06 03 64 05 99

## TRANSPORTS

### Taxis

#### Taxi du Vendômois

Anthony TRETON  
16 rue Françoise de Lorraine  
41160 La Ville aux Clercs  
☎ 06 14 02 87 04 / 02 54 23 60 82

#### Frédéric JOSSO

27 rue de la Boissière  
☎ 02 54 72 14 83 / 06 85 91 23 29

#### Rochdi SFAR

11 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme  
☎ 02 54 72 33 26

### Transports en commun

#### Transports du Loir-et-Cher

9 rue Alexandre Vezin 41000 Blois  
☎ 02 54 58 55 70  
[www.tlinfo.net](http://www.tlinfo.net)  
(lignes 12 et 13)

#### Gare TGV (Vendôme-Villiers)

Avenue des Cités Unies d'Europe  
41100 Vendôme  
☎ 02 54 23 50 15/36 35

## ARTISANAT ET COMMERCES

### Commerces alimentaires

#### Gaëtan et Belinda DUBREUIL

##### Boulangerie-Pâtisserie

4 place Fortier  
☎ 02 54 72 90 89 (fermé le lundi)

#### Yannick REVERSÉ

##### Boucherie-Charcuterie-Traiteur

2 av. du 11 novembre  
☎ 02 54 72 90 49 (fermé le lundi)

#### Proxi Service

##### Epicerie-Produits frais-Pressé

+ Point Vert Crédit Agricole (retrait argent)

##### Hassan et Cécilia BOUDENB

8 place Fortier  
☎ 02 54 72 90 06 (fermé le mercredi)

#### Provence Vendômois

##### Fruits et légumes (printemps/automne)

##### Georges POURREZ

ZA La Croix Noury  
☎ 02 54 72 72 52

### Réparation et vente automobiles et matériels agricoles

#### Garage SANDRÉ

Garage-chauffage-électricité-sanitaire  
1 rue de la Ratèlerie  
☎ 02 54 72 92 44

#### Garage HUBERT

Garage-dépannage-vente automobiles  
62 av. du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 90 78

### Bâtiment et travaux publics

#### ID Construction

##### Constructions Métalliques

50 av. du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 76 02  
[www.id-construction.com](http://www.id-construction.com)

#### MINIER Travaux publics

##### Matériaux/Travaux Publics

1 rue de la Bouchardièrre  
41100 Naveil  
☎ 02 54 73 91 11

#### Terrassement

##### Raynald DESNEUX

7 av. des Rondaizes  
☎ 02 54 72 73 77

#### Didier PLEUVRY

##### Bâtiment-maçonnerie

3 rue du Clos Bazin  
☎ 02 54 72 94 02

#### Yvonnice GABLIER

##### Rénovation habitat-maçonnerie générale

1 rue du Clos de Vaucroix  
☎ 06 72 33 25 66

#### SARL DIARD

##### Rénovation habitat-Maçonnerie-

##### Isolation-Dallage-Mur-Enduit

9 Chemin de la cave aux Caux  
Thore-La-Rochette  
☎ 02 54 72 80 31

#### Frédéric LECOINTRE

##### Plaquiste

1 rue du Clos de la Bouchardièrre  
41100 Naveil  
☎ 02 54 72 82 66/06 98 10 79 47

### Autres artisans de travaux de la maison

#### RP Services

Electricité Générale  
Motorisation-Automatisme-Portails-  
Garages-Interphones-Multiservices  
Pascal REBOULLEAU  
5 rue des Loges  
☎ 02 54 72 76 72/06 29 73 65 49

#### Antennes du Loir

Vente et installations antennes télé-  
hifi- vidéo-multimédia  
François MARVILLE  
37 avenue du 11 novembre  
☎ 06 87 66 29 82/06 87 62 97 31

#### Laurent Décors

Peinture-revêtements de sols et murs  
2 rue de Villepoupin,  
41100 Naveil  
Dépôt : 104 avenue Pierre Armand Colin  
☎ 02 54 72 87 13/06 18 40 12 21

#### Nyne

Customisation de meubles-peinture,  
déco-trompe l'œil-agencement intérieur  
102 av Pierre Armand Colin  
☎ 06 62 88 10 28  
[nyneconcept@gmail.com](mailto:nyneconcept@gmail.com)

#### Paysagiste

##### ADH Paysage

Travaux extérieurs et espaces verts  
Anne et Dominique HERVET  
39 avenue des Rondaizes  
☎ 02 54 72 79 49  
[www.adh-paysages.com](http://www.adh-paysages.com)

### Entretien espaces verts

#### Damien TRETON

2 rue Dr Silly  
☎ 02 54 77 99 95

#### Le Mouton

##### Franck BOULANGER

23 rue de la Garelière  
☎ 06 26 57 12 72

#### Viticulture

##### « La Cave »

Cave Coopérative du Vendômois  
☎ 02 54 72 90 69  
[caveduvendomois@wanadoo.fr](mailto:caveduvendomois@wanadoo.fr)  
Vente directe

#### Cave Charles Jumert

4 rue de la Berthelotière  
☎ 02 54 72 94 09/06 07 77 71 80  
Vente directe

## AUTRES ACTIVITÉS COMMERCES

**Bigoudis Coiffure**  
Salon de coiffure  
**Delphine LETANT**  
7 place Fortier  
☎ 02 54 72 90 53 (fermé lundi)

**HELPIE**  
Styliste-vêtements de poupées  
**Frédérique GUERINEAU**  
1 rue des Geaulées  
☎ 06 89 69 85 31

**Les Pucés Vendômoises**  
Antiquités-brocante  
**Thierry FOURMONT**  
29 avenue du 11 novembre  
☎ 06 08 60 26 00  
Ouvert tous les vendredis et le 1er week-end de chaque mois et sur rendez-vous

## Assistantes Maternelles

**Blandine BOULANGER**  
23 rue de la Garelière  
☎ 02 54 72 76 05

**Khadija BOURASSI**  
14 avenue des Rondaizes  
☎ 02 54 72 71 51

**Marie-Christine GAZEAU**  
12 rue des 100 Ecus  
☎ 02 54 72 79 11

**Nathalie GOUJON**  
1 rue de Villepoupin  
☎ 02 54 72 72 34

**Janick JACQUET-MARCILLY**  
4 rue des Fours à Chaux  
☎ 02 54 72 76 03

**Sylvie MORISSET**  
4 rue de la Fuye  
☎ 02 54 72 76 75

**Amandine VINCENTI**  
21 avenue du Petit Thouars  
☎ 06 86 14 41 18

## SERVICES

**La Poste**  
18 avenue du 11 novembre  
☎ 02 54 72 90 66  
Du lundi au vendredi : 14h-16h45  
Samedi : 11h-12h

**Déchetterie VALDEM**  
☎ 02 54 89 41 17  
Ouverture déchetterie de Naveil :  
mardi, jeudi 14h /17h  
Vendredi, samedi 9h/12h et 14h/17h30

## Hébergement

**Hôtel de la Bonnaventure**  
**Jocelyne BONVALET**  
8 rue de la Bonnaventure  
41100 Mazangé  
☎ 02 54 72 03 51  
hotel.bonnaventure@orange.fr  
www.hotel-bonnaventure.fr

## Gîtes troglodytes

**Jean CHAILLOU**  
Les Iris, 18 rueCoteau St André  
gites41@orange.fr  
☎ 02 54 72 12 37

**Odile et Jean-Marie LEROUX**  
6 Hameau de Rochambeau  
41100 Thoré la Rochette  
☎ 02 54 72 75 21

## Chambres d'hôtes de charme

**Christine DUFOUR-DELATTRE**  
Rue de la Papillonnière  
☎ 02 54 72 88 20/06 11 63 63 89

**Monique et Jean-Pierre RENARD**  
19 rue du Coudray  
☎ 02 54 72 90 81

**Hans TIMMERS**  
4 avenue du 11 novembre  
☎ 02 54 72 72 49  
Hansadele41@aol.com

## Meublés de tourisme

**Natalie TESSIER**  
Le Moulin de Chantereine  
2 rue de Picavette  
☎ 06 27 72 26 15  
Chantereine2@wanadoo.fr

**Nancy et Jean-Yves MÉNARD**  
1 rue du Coudray  
☎ 06 30 48 10 29  
lecoudray.villiers@gmail.com

## Centrale de Réservation

**Antenne départementale  
des Gîtes de France**  
5 rue de la voûte du Château  
BP 249 - 41001 Blois Cedex  
☎ 02 54 58 81 63/02 54 56 04 13  
gites41@orange.fr  
www.gites-de-france-blois.com

## Restauration et bar

**La Marmite Express**  
Café-restaurant-presserie  
**Mikael COLLET**  
Gare T.G.V.  
☎ 02 54 85 10 83

**Auberge du Petit Vin Blanc**  
**Eric BRETON**  
3 av. du Petit-Thouars  
(ouvert tous les midis du lundi au vendredi),  
le week-end sur réservation  
☎ 02 54 72 77 33

## Bar des Coteaux du Loir

**Café-tabac-PMU-carburant**  
**Marie et Jacky BONNEAU**  
6 place Fortier  
(fermé le jeudi)  
☎ 02 54 72 91 32

Communauté de communes du Vendômois rural

# Route 41

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Réservez au  
**02 54 58 41 50**  
Plus d'informations sur [www.leloiretcher.fr](http://www.leloiretcher.fr)

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher et la communauté de communes lancent « Route 41 Transport à la demande », un réseau de transport à prix unique.

Le principe est simple, un véhicule vient vous chercher où vous le souhaitez à Villiers-sur-Loir, pour vous conduire à l'un des points d'arrêt définis.

Jours	Arrivée	Retour
Mercredi matin	9h à Montoire-Place Clémenceau	11h30
Mercredi après midi	14h à Vendôme-Place de la Liberté	17h30
Vendredi matin	9h à Vendôme-Place de la Liberté	11h30

**Comment réserver ?**  
Il vous suffit de vous inscrire en appelant la centrale de réservation au 02 54 58 41 50 au plus tard à 12 h la veille de votre déplacement (ou le dernier jour ouvrable).

Tarifs : 2 € le trajet soit 4 € aller-retour à acquitter auprès du transporteur GRATUIT pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, titulaires de la carte gratuité.

## Dom@dom 41, la téléassistance de proximité au cœur du département

Installé à Blois, ce service de téléassistance sur mesure garantit aux personnes en perte d'autonomie, un maintien à domicile en toute sécurité.



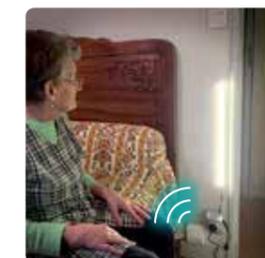
### LE PACK SÉRÉNITÉ

Le pack sérénité est un dispositif complet, adapté à vos besoins, qui associe téléassistance avancée et équipements domotiques performants.

### ÉQUIPEMENTS DU PACK :

- Un terminal de liaison
- Un bracelet d'appel ou un détecteur de chute avec fonction d'appel
- Un détecteur de fumée
- Un parcours lumineux amovible à LEDs

D'autres équipements sont disponibles en option. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.



Parcours lumineux amovible à LEDs



Dom@dom 41 est un service délégué par le Conseil départemental de Loir-et-Cher à la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

**SANS DURÉE D'ENGAGEMENT**  
**INSTALLATION EN 48 H**  
**DES APPELS DE CONVIVIALITÉ MENSUELS**



Près de vous au quotidien

**02 54 42 54 24**  
**24h/24 et 7j/7**  
**contact@domadom41.fr**

# Tarifs Communaux

**Vous trouverez ci-dessous les tarifs des services communaux pour l'année 2016. Ceux de 2017 seront votés par le Conseil municipal en début d'année. Ces montants sont susceptibles d'être un peu modifiés.**

LOCATION DE MATÉRIEL		Associations communales	Autres
<b>Location Matériel</b>	Vaisselle/pièce (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,12 €
	Pichets - corbeilles à pain	Offert	Offert
	Tables/unité	Offert	3,5 €
	Chaises/unité	Offert	0,5 €
	Bancs/unité	Offert	0,7 €
<b>Manque ou casse</b>	Vaisselle/pièce (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	2 €	2 €
	Pichet	6 €	6 €
	Corbeille à pain	2 €	2 €
	Bac gris + couvercle	15 €	15 €

CIMETIÈRE	2/3 commune	1/3 CCAS
<b>Concession</b>	15 ans	150 €
	30 ans	300 €
	50 ans	501 €
<b>Colombarium</b>	15 ans	234 €
	30 ans	450 €
	50 ans	720 €
<b>Cavurne</b>	15 ans	75 €
	30 ans	150 €
	50 ans	252 €

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT		
<b>Consommation</b>		
<b>Eau</b>	Loc. compteur/semestre	
	<3 m <sup>3</sup>	10 €
	>3 m <sup>3</sup>	15 €
	Prix au m <sup>3</sup>	1,25 €
	Abonnement semestriel	25 €
	Taxe ouverture compteur	60 €
<b>Assainissement</b>	Prix au m <sup>3</sup>	0,83 €
	Abonnement semestriel	33 €
<b>Branchement</b>		
<b>Eau</b>	Branchement normal	1 100 €
	Branchement D>10m	100 € par mètre supplémentaire
	Borne incongelable sur demande	Pris en charge par le service de l'eau
<b>Assainissement</b>	Branchement normal	1 100 €
	Branchement D>10m	100 € par mètre supplémentaire
<b>Eaux pluie</b>	Branchement normal	450 €
	Branchement D>10m	100 € par mètre supplémentaire

DIVERS	
<b>Visites touristiques Coteau St-André et Eglise</b>	
Prix/pers. En individuel	4 €
Groupes (à partir de 10 personnes)	3 €
<b>Location salle Fortier</b>	
Particuliers et Associations hors commune	50 €
<b>Garderie</b> Selon délibération du 17-10-2014	
Prix quel que soit le jour	1 € /la demi-heure 0,50 €/le quart d'heure
<b>Droit de Place</b>	
Emplacement taxis	120 €/an
Vente ambulante	20 €
Vente régulière (ex.Pizzaïolo)	15 €/trimestre
<b>Dépannage</b>	
Prix horaire dépannages urgents	50 €/h les jours ouvrables de 8h à 17h
Services communaux et Services des Eaux et de l'Assainissement, en partie privative, effectués par les employés	65 €/h le samedi et les jours ouvrables de 6h à 8h et de 17h à 20h 80 €/h le dimanche et les jours ouvrables de 20h à 6h

# Activités associatives proposées sur Villiers-sur-Loir

ACTIVITES	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	CONTACT
<b>ECOLE DE TENNIS</b>	17h/18h 6/8 ans : mercredi ; 8/12 ans : jeudi > 13 ans : samedi matin Adultes : jeudi 19h à 22h	Courts Azé Gymnase Lunay	William DUVEAU Tél : 02 54 72 06 94
<b>ECOLE DE KARATE</b>	Enfants : mardi 18h15/19h45 - Adultes : mardi 20h/21h30 - kobudo : lundi 19h/20h30	Grande salle de L'Artésienne	Jean-François MAGNIEZ Tél : 06 89 84 22 28
<b>ECOLE SPORTS DE NATURE</b>	Mer 14h/16h30 canoë, voile, golf, arc, escalade, vtt	Plan d'eau	
<b>ECOLE DE VOILE SPORT</b>	Samedi 14h/17h30 optimist, laser, 420	Plan d'eau	
<b>STAGE MULTISPORTS/VOILE</b>	Pendant les vacances scolaires	Plan d'eau	Fabrice LECAT Tél : 09 77 46 46 40 www.neovent.org
<b>INITIATION VOILE ADULTES</b>	Session été/automne - Cours adultes dériveur - 4 samedis matins de 10h à 12h30	Plan d'eau	
<b>RENDEZ-VOUS-FORME SENIORS</b>	Marche nordique - Aviron - Tir à l'arc - Entretien musculaire. En semaine / dispo	Plan d'eau	
<b>VENDOME TRIATHLON</b> <b>ECOLE DE TRIATHLON</b>	Ecole : mercredi 14h/15h30 vélo, course pied. jeudi 18h45-19h30, samedi 18h-19h, dimanche 17h30-18h15 (natation Maillettes adultes). Adultes : course à pied mercredi 18h30-20h et vélo dimanche 9h-12h	Plan d'eau	Jérôme LEFER Tél : 02 54 77 78 20 Port : 06 02 31 05 45
<b>ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'USEP</b> <b>Ecole de Villiers</b>	Mercredi suivant calendrier disponible à l'école de 13h30/17h	Différents sites	Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN Tél : 02 54 72 91 34
<b>ECOLE DE FOOTBALL</b>	(U7) 2011/10: mardi 18/19h Naveil - vend 17/18h Azé	Match Naveil/Azé	
	(U9) 2009/08 : mardi Naveil - mercredi Azé 18h/19h30	Match Naveil/Azé	
	(U11) 2007/06: mardi et vend 17h30/19h15	Match Villiers	Pascal BIBARD
	(U13) 2005/04 : mercredi 18h/19h30	Match Thoré	Tél : 02 54 72 76 23
	(U15) 2003/02 : mercredi 18h/20h à	Match Azé	
	(U18) 2001/1999 : mercredi 19h/20h30	Match Naveil	
<b>FOOTBALL SENIORS</b>	Mercredi/vendredi à 19h (reprise championnat 4/9) Entraîneur : Melaine Leroux (07 85 64 10 21)	Stade Villiers	Vincent BELLANGER Tél : 02 54 77 24 62
<b>GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN</b>	Lundi 10h/11h (démarrage 19 septembre)	Foyer l'Artésienne	Catherine PEREON Tél : 02 54 72 92 21
<b>JEUX DE SOCIETE - AMICALE RETRAITES</b>	Mardi 14h/17h30 (démarrage 27 septembre)	Foyer l'Artésienne	Catherine PEREON Tél : 02 54 72 92 21
<b>PÊCHE - INITIATION JEUNES</b>	Certains mercredis après-midi	Plan d'eau	Maxime LONGEAUX Tél : 02 54 90 25 60
<b>CLUB INFORMATIQUE</b>	Mercredi 14h/16h Reprise le 14 septembre	Salle informatique (extension école)	Stéphane ADAM Tél : 02 54 72 76 07
<b>BIBLIOTHEQUE LECTURE</b>	Mardi 16h30/19h et jeudi 16h30/18h Lecture album : 3 <sup>e</sup> jeudi (enfants > 3 ans)	Bibliothèque (extension école)	Monique RENARD Tél : 02 54 72 90 81
<b>SOCIETE MUSICALE</b>	Répétition : samedi 18h/19h30 Eveil/Initiation musicale 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années : vendredi 17h/19h	Salle de musique de l'Artésienne	Odile MESANGE Pierre JUMERT Tél : 02 54 72 90 71
<b>LES TROMPES DE CHASSE</b>	Répétition : mercredi de 19h à 22h	Chez M. Claude NORQUET	William VOGT Tél. : 06 81 32 57 10
<b>DANCE COUNTRY</b>	Débutants : mercredi 18h45/20h Novices et intermédiaires : merc 20h/22h Pour les nouveaux : 2 cours gratuits en sept	Grande salle de l'Artésienne	Arlette CRÉMOIS Tél. : 02 54 85 09 17 www.country-en-vendomois.fr
<b>CLUB CREA</b>	Atelier échange savoir-faire en tricot, scrapbooking, broderie, origami, kirigami, patchwork, fleurs tissus et ruban... : lundi et jeudi 18h à 20h	Salle communale place Fortier	Joëlle DIRUIT Tél : 06 09 45 19 39
<b>VILLIERS TOUT TERRAIN</b>	Randonnées VTT dimanches matins à 8h30 Entraînements : mercredi à 18h15 (avril à octobre)	Départ salle Fortier	Julien ORTET Tél : 06 28 43 37 49
<b>TENNIS DE TABLE</b>	Lundi de 19h à 21h	Grande salle de l'Artésienne	Eric BRETON Tél : 02 54 72 77 33
<b>DANSES DE SALON</b>	Cours enfants 12/16 ans : 17h30-18h30 Adultes débutants : 19h30/20h30 Adultes Intermédiaires : 20h30/21h30 Cours Avancés : 21h30/22h30	Grande salle de l'Artésienne	Damien JACQUOT Tél : 06 80 27 48 55 damien@team-damienemilie.fr

## Coup de projecteur sur nos Commerces

Travaux d'agrandissement, de rénovation, de mise aux normes, d'embellissement : nous l'avons tous remarqué, trois de nos commerces de la place Fortier ont fait peau neuve cette année ! Nous sommes allés à la rencontre de leurs propriétaires pour en savoir plus.

### La boucherie Reversé

Voilà un an et demi que Yannick et Virginie Reversé ont repris la boucherie-charcuterie de Jacky et Michèle Bourguigneau, à l'été 2015. Si Monsieur Reversé, déjà propriétaire de deux magasins, connaît parfaitement le métier, c'est un changement de vie pour Madame Reversé, jusque-là fonctionnaire, qui s'occupe maintenant de la comptabilité et du secrétariat.

En plus des propriétaires, ce sont plus de 20 employés qui travaillent dans les 3 magasins, dont 3 apprentis venant du CFA de Blois.

Au printemps 2016, des travaux de rénovation ont été entrepris dans la boutique de Villiers-sur-Loir, uniquement les lundis, jour de fermeture hebdomadaire du magasin, afin de ne pas pénaliser la clientèle. Nouvelles couleurs, rouge vif et blanc, nouvel agencement des comptoirs réfrigérés, afin de présenter l'ensemble des viandes, charcuteries et

une grande variété des plats traiteurs : des changements appréciés par des clients toujours aussi nombreux et qui viennent parfois de loin, qu'ils soient des habitués, ou qu'ils aient découvert les produits de la boucherie Reversé à l'occasion des repas de mariages - une importante activité au cours de l'été, ou des repas des associations, - plutôt l'hiver.

Tous les animaux sont originaires de la région - on peut consulter leur provenance sur une ardoise dans le magasin -, choisis sur pied par les bouchers : une garantie de qualité à l'heure où nous sommes de plus en plus attentifs à ce que nous mangeons.

En synergie avec la boulangerie de Villiers qui propose le pain et le dessert, la boucherie propose également un week-end Choucroute, qui rencontre un beau succès : un repas complet à emporter, ici synonyme de produits locaux de qualité !

Une qualité reconnue bien au-delà de Villiers-sur-Loir et ses environs, puisque les rillettes de la boucherie-charcuterie Reversé viennent d'obtenir le premier prix au concours national de Tours dans leur catégorie... Félicitations aux artisans-bouchers pour leur savoir-faire !

### L'épicerie Proxi

Il y a plus de 14 ans que Cécilia et Hassan Boudenb se sont installés à Villiers-sur-Loir, prenant la suite de M. Madère puis Mme Gauthier. Originaires de Seine-et-Marne, ils souhaitaient quitter la région parisienne pour trouver une nouvelle qualité de vie à la campagne, et c'est à Villiers-sur-Loir qu'ils ont choisi de s'installer, avant de s'y marier quelque temps après.



Des travaux d'aménagement avaient déjà été faits à l'intérieur, pour réorganiser les rayons frais et fruits et légumes, autrefois dans le fond et ensuite bien visibles dès l'entrée, et de la presse, également près du comptoir à présent.

Les nouveaux travaux d'embellissement que les habitants de Villiers-sur-Loir et des alentours ont pu découvrir à la rentrée concernent cette fois la devanture de la boutique, rafraîchie et dynamisée avec de jolis tons vert et violet, tout à fait dans l'air du temps, et une réfection de l'éclairage intérieur.

Des travaux qui plaisent particulièrement aux clients, donnant même à certains l'impression que leur épicerie a été agrandie ! Et Cécilia nous promet une surprise à venir...

Une belle devanture, tous les produits du quotidien, des horaires qui s'adaptent aux contraintes de la vie moderne et un accueil chaleureux : autant d'excellentes raisons de privilégier notre commerce de proximité !



### La boulangerie Dubreuil

Après avoir régalié de délicieuses tartellettes aux fruits les centaines de convives présents lors de notre fête de la St Gilles, la boulangerie de Villiers-sur-Loir a fermé durant 15 jours : le temps de laisser s'activer les artisans des différents corps de métier du bâtiment, qui ont donné vie à un projet sur lequel Gaétan et Bélinda Dubreuil, propriétaires depuis 2014, ont travaillé pendant un an, avec l'aide d'un architecte d'intérieur.

C'est donc une superbe nouvelle boutique, agrandie et entièrement redécorée en rose et prune, qui a accueilli des clients de plus en plus nombreux à la réouverture.

Gaétan, au travail dès 2h du matin, et ses deux employés, dont un apprenti, proposent désormais des pains « Pétrisanne », fabriqués avec une farine de qualité produite localement. Les délicieuses pâtisseries sont entièrement faites maison, et non pas simplement réchauffées comme cela se fait parfois ailleurs... Un conseil si vous voulez y goûter le week-end, venez tôt, sans quoi d'autres gourmands vous auront précédé, même si plusieurs centaines sont proposées à la vente le matin. C'est l'éclair aux proportions capables de combler tous les appétits, le plus demandé par les clients, qui est la star du magasin.

Au total, ce sont près de 400 personnes, venant de Villiers-sur-Loir et largement des environs, qui franchissent chaque jour le seuil de la boutique et se laissent tenter par un grand choix de pains, cuits toute la journée, et de pâtisseries : un succès plus que mérité, qui vient récompenser le travail des propriétaires et de leurs employés, et qui fait dire à Bélinda que leur installation dans notre village, « ce n'est que du positif ! ».

Marlène Martin

## Les activités de l'école

Que s'est-il passé sur le parcours des élèves de l'Ecole Louis Gatien en 2015-2016 ?

### ... sur le parcours de la citoyenneté

Les élèves de CM ont rencontré leur(s) Marianne(s). A défaut de pouvoir « interroger » les 3 Mariannes de Villiers, ils ont fait des recherches puis interviewé M. Ménard et Mme Martin, en exclusivité, dans la salle du conseil municipal. Ils ont retenu les symboles de la République et le rôle des élus de leur commune. Ensuite, ils ont témoigné de leurs découvertes auprès des plus jeunes. Enfin, en juin, une grande toile, damier de portraits des Marianne du Vendômois, a été exposée dans la cour de la maison de l'Etat à Vendôme.

### ... sur le parcours d'éducation physique et sportive et du mieux-vivre ensemble

En juin, le plan d'eau de Villiers-sur-Loir a connu ses Jeux Olympiques, devançant ceux de Rio. Les nations étaient représentées par les élèves de Maternelle de Naveil, Montoire, Vendôme et Villiers-sur-Loir.

Beaucoup sont repartis médaillés dans des disciplines comme la course d'endurance, la course d'obstacles, le lancer et le saut. Ils n'ont pas démerité sur les épreuves de culture sportive.

L'encadrement, speakers et arbitres, était assuré par de jeunes athlètes de CM1/CM2 de Villiers-sur-Loir, alors que le contrôle « anti-grimaces » revenait aux enseignants et aux nombreux parents accompagnateurs.

Une très belle édition 2016, réussie grâce aux associations USEP de Villiers et USEP 41.

Les enfants n'attendront pas 4 ans pour recommencer. Rendez-vous en juin 2017.



### ...sur le parcours d'éducation artistique et culturelle

L'Amicale de l'école a orchestré un projet d'une année à la croisée des Arts et du Patrimoine en Loir-et-Cher.

En effet, les 102 élèves ont vécu une semaine incroyable du 20 au 24 juin entre Sait-Agil, Boisvinet et Arville.

Les CE2/CM1/CM2 ont pédalé de l'école de Villiers (40 km) au centre d'hébergement de Boisvinet, accompagnés d'une équipe de parents très disponible, alors que les Grandes Sections/CP/CE1 les avaient devancés en bus. Ils foulaient déjà la piste du chapiteau du Cheptel Aleïkoum ou le manège du centre équestre des Mulowski à Saint-Agil. Les Moyennes Sections ont rejoint la troupe le mercredi et les Petites Sections le vendredi.



Chaque jour, chacun a voyagé dans l'espace et dans le temps, sous le chapiteau ou dans les activités organisées à la Commanderie d'Arville. Ils sont remontés au temps des Templiers.

Une semaine bien remplie qui a abouti, le 24 juin à un spectacle magique de jonglage, de trapèze, d'équilibre, d'acrobaties et de voltige à cheval, avec musicien et conteuse en live. Lors de cette représentation unique, les enfants se sont surpassés sous le regard ému de leurs parents et de leurs enseignants.

Ce fut le résultat d'un travail de janvier à juin, mené sous la houlette de Sophia Pérez et Lola Renard, artistes du collectif CHEPTEL ALEÏKOUM et de Françoise Savineaux, intervenante en E.P.S. à l'école. Merci à elles pour ce moment plein d'émotions et d'humanité.

Céline Cagnat, Sylvain Flachaire de Roustan, Odile Mésange et Marjorie Randuineau

## Histoire de cloche

Vous vous demandez pourquoi nous souhaitons vous parler de la cloche de l'église Saint Hilaire de Villiers-sur-Loir dans ce bulletin municipal ?

Cette cloche qui, suspendue au-dessus de la nef depuis le 17 octobre 1871, date de son baptême, porte le nom d'Anne, Française ;

Cette cloche qui, grâce à un généreux donateur, est née de la refonte de la cloche ancienne datant de 1826, fêlée accidentellement, et qui elle-même était née de la refonte d'une autre cloche qui pourrait dater d'avant la Révolution Française ;

Cette cloche qui fut l'objet d'une polémique entre la paroisse et le conseil municipal de l'époque concernant son droit de propriété (voir le livre d'Henri Mésange Villiers-sur-Loir, un village au fil des siècles, p. 76) ;

Eh bien, un expert en horlogerie d'édifices et moi-même avons eu la tristesse



de constater, après avoir grimpé par curiosité... et par hasard au plus haut du clocher, que l'anse maîtresse centrale de la cloche ainsi que trois de ses six anses intermédiaires étaient fêlées,

pouvant provoquer sa chute si aucune décision de sécurisation n'était prise à court terme.

C'est la raison pour laquelle le conseil municipal, lors de la séance du 21 octobre 2016, a décidé qu'elle soit mise en sécurité temporairement en perçant la partie supérieure de la cloche afin de passer des brides pour la refixer sur son support.

Travail qui a été effectué début décembre par l'entreprise Goujon. Elle peut de nouveau sonner à la volée avec la même sonorité qu'auparavant.

Mais le conseil s'est engagé également à la faire refondre avant fin 2018 sous réserve des fonds. Il s'agira d'une copie à l'identique avec récupération du métal pour créer une cloche neuve garantie 20 ans, dotée d'une bélière (anse centrale) en fonte. Le coût est de 22 000 euros. Nous irons bien sûr chercher des subventions si cela est possible (Diocèse, Département, Patrimoine) et nous lancerons une souscription. Nous vous tiendrons informés.

Jean-Yves Ménard

## Evolution de la population à Villiers-sur-Loir



La population de Villiers-sur-Loir a de nouveau connu une croissance, passant progressivement de 976 habitants en 1990 à 1276 en 2010 (due en grande partie à la création de la gare TGV à partir de 1990). Depuis cette date, le nombre de Villiersois s'est stabilisé avant de redescendre légèrement d'année en année pour atteindre 1219 habitants en 2014.

Une analyse plus précise montre que le solde naturel (différence entre naissances et décès) était positif entre 1743 et 1892.

Il a connu un renversement de tendance à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au



En 1790, la commune comptait 828 habitants. Au fil des ans, la population a augmenté pour atteindre son maximum en 1846 : 1430 âmes.

Elle a ensuite fortement baissé jusqu'en 1962 pour atteindre le niveau le plus bas, passant sous les 800 personnes, notamment sous l'effet combiné de l'attrait des villes et des pertes humaines liées aux deux guerres mondiales.



début des années 1980, expliqué essentiellement par une chute des naissances, bien plus forte que celle des décès.

Depuis 2010, la moyenne annuelle des décès est d'une dizaine contre 6 pour les naissances, mettant en exergue la présence d'une importante population âgée dans la commune.

Isabelle Daguene et Stéphane Adam

## ETAT-CIVIL 2016

### Naissances

- 9 février : Antone LELARGE
- 17 avril : Romy FONTAINE GUÉPIN
- 20 avril : Emile BORGHESE
- 17 septembre : Noéline FAUCHON FRILOUD
- 30 septembre : Emmy PRENANT
- 8 octobre : Louis PILETTE

### Mariages

- 25 juin : Sylvain COURTEMANCHE et Delphine DIDÉ
- 16 juillet : Arnaud VALTON et Sabrina LANGLAIS
- 27 août : Xavier REBOULLEAU et Fanny BLANCHÉDENT
- 27 août : Guillaume FREMONDIÈRE et Julie FAVOREAU
- 1<sup>er</sup> octobre : Thibault CASTEL et Lucie POURREZ

### Décès

- 23 février : RIVIÈRE Madeleine, née BOURDON
- 26 février : Henriette ADAM, née NUGUES
- 10 mars : Carmen DUVIGNEAU
- 11 avril : Guy LHERMIE
- 7 mai : Paul LADEVIE
- 7 mai : Matthieu JULIEN
- 27 mai : Janine GARNERO, née LECHABLE
- 29 mai : Yannick CHARPENTIER
- 17 juin : Cyril CLÉMENT
- 10 juillet : Josiane SALMON, née DESHAYES
- 25 juillet : Pierre FRAT
- 7 août : Jacques PLETU
- 9 août : François DIRUIT
- 7 septembre : Bruno LORIOT
- 20 octobre : Germaine GOUJON, née DOMERGUE

## Les soirées-débats à

*l'Artesienne*

Dans l'objectif d'informer et de faire participer les Villiersois à la « vie de la cité », le conseil municipal a organisé, depuis 2014, un cycle de réunions-débats sur différents thèmes :

- Les entreprises** (mai 2014)
- La future maison des associations** (mai 2014)
- Les Temps d'Activités Périscolaires** (juin 2014)
- Les Adolescents** (novembre 2014)
- Le budget de la commune** (avril 2015 et avril 2016)
- L'environnement au quotidien** (mars 2016)

Si la participation des habitants aux premières réunions publiques était limitée, les plus récentes soirées-débats en 2016 ont connu une affluence importante, rassemblant jusqu'à 70 personnes.

Après la forte mobilisation de bénévoles dans le cadre de l'organisation de manifestations comme l'inauguration de l'Artesienne, la présence en nombre à ces soirées montre l'intérêt et la volonté de participation des Villiersois à ces temps d'expression sur le « vivre ensemble » dans la commune.

Plus récemment, il a été proposé aux Villiersois de s'exprimer sur leurs préoccupations prioritaires et leurs propositions concernant la vie de leur quartier et au sein du village.



Pour cela, la commune a été divisée en 7 quartiers. Nous avons convié les habitants à participer à l'une des 7 réunions de quartiers, étalées sur le mois d'octobre dernier.

Ces réunions animées par les élus ont mobilisé plus de 150 personnes, soit 1 foyer villiersois sur 4 représenté lors de ces réunions.

Stéphane Adam



## Les marches découverte villiersoises en 2016

Après une année 2015 tronquée car réduite à une seule marche à cause du mauvais temps à l'automne, 2016 a repris son régime de croisière avec 2 randonnées au printemps et à l'automne. Le parcours est toujours préparé avec minutie par Gérard Bedu et commenté avec brio par Jean Chaillou.

La marche de printemps sur le thème : « Villiers, son petit patrimoine et ses maisons »

Le 17 avril dernier, notre marche de printemps nous a amenés à (re)découvrir ces éléments de notre patrimoine communal qui ne sont plus visibles, tellement ils font partie de notre quotidien. Cependant, sans eux, Villiers-sur-Loir ne serait pas le même.

Le temps était au beau fixe. Environ 70 marcheurs se sont joints aux organisateurs pour cette marche de 8 kilomètres.

Après le traditionnel départ devant la mairie, place Fortier, le groupe s'est dirigé vers le château du Petit Thouars où Patrick Lara nous a décrypté une partie de l'histoire de la demeure tout en faisant visiter les extérieurs.

Notre périple nous a aussi permis de redécouvrir les nombreux puits qui jalonnent la commune : près de l'église, rue de la Papillonnière, près de chez Gervais, à la Berthelotière, rue des Geaulées, en bas de la rue de la Boissière...

Couverts initialement en pierres ou en tuiles plates traditionnelles, ils ont laissé la place au siècle dernier à des couvertures en zinc plus faciles d'entretien pour protéger les treuils construits en bois cerclé de fer ou totalement métalliques.

Le parcours nous a menés au puits artésien de l'école, puis nous avons emprunté les rues Alphonse Rivière et Besnard Ferron, en passant à côté du carré des

prussiens (sépultures de soldats prussiens décédés lors des combats violents de la guerre de 1870).

Ensuite, le groupe s'est rendu en haut de la Garelière pour lire l'inscription d'un officier français sur un linteau d'une porte pendant ces combats.

Nous nous sommes arrêtés chez Charles Jumert après être passés par La Vallée.

### Les puits à Villiers-sur-Loir

*Avant 1937 et la mise en service du réseau de distribution d'eau potable, alimenté par les puits artésiens, la commune était pourvue de nombreux puits qui ont pour une bonne part disparus ou été délaissés à ce jour. Il en reste encore quelques-uns, témoin d'un passé vieux de plusieurs siècles. Les plus récents ont souvent plus de 400 ans d'existence.*

*Dans les années 1980, Henri Mésange, alors maire de Villiers-sur-Loir, avait lancé un programme de restauration de la vingtaine de puits visibles du domaine public encore existants. Ce thème est largement évoqué dans ses ouvrages.*

*Ces puits présentaient la particularité de ne jamais appartenir à un seul propriétaire, certains étaient publics et d'autres étaient partagés entre plusieurs habitants.*

*Cela s'expliquait par le coût élevé de creusement des puits lié à la présence de pierres dures dans le sol et aux faibles moyens financiers de la population.*

*La partie extérieure des puits, presque toujours rectangulaire ou carrée, était construite avec la pierre taillée extraite des carrières souterraines de St André et des caves de la Boissière.*



Enfin, le clou de la marche a été la visite du clocheton du XV<sup>e</sup> par Colette et Bernard, ses actuels propriétaires. Ce moment a été aussi agrémenté par le traditionnel casse-croûte.

Le retour par l'avenue du 11 novembre a été l'occasion d'observer les façades de maisons ornées façon « art déco ».

La marche d'automne sur le thème : Villiers, terre de vignes

Le 2 octobre, par un beau temps et un petit vent frais, une trentaine de participants ont parcouru les 7 kilomètres largement dessinés dans les vignes de la commune.

Après un passage obligé à la cave Jumert pour goûter la bernache fraîchement tirée, Jean Chaillou a su nous captiver avec l'histoire de la vigne dans la région, la production privilégiant la quantité, les événements qui ont bouleversé son évolution : le phylloxera et les autres maladies de la vigne, la révolution des transports rendant le vin très attractif pour les Parisiens, les changements de

mode de vie et de travail qui tendent à une moindre consommation de vin, les efforts de vignerons jusqu'à l'obtention de l'AOC Coteau du Vendômois.

Alors que nous avons fait en sorte de choisir la date pour découvrir les belles grappes de raisin juste avant la vendange, nous ne savions pas que nous serions confrontés à une des pires années de récolte en raison des gelées tardives, des grandes pluies et des maladies qui se sont succédées.

Enfin, le retour s'est fait par la cave coopérative où Solange et Gérard Célerin avaient préparé comme d'habitude une superbe tablée avec la traditionnelle charcuterie et les desserts confectionnés par les participants. Avant de se séparer, Jean Chaillou a organisé une visite de la cave coopérative.

Gérard Bedu et Stéphane Adam

### Le chemin de randonnée Saint-Martin

*Au quatrième siècle, la Touraine a connu son personnage le plus illustre : Martin, un des premiers grands voyageurs européens.*

*Le conseil départemental d'Indre et Loire, en souvenir de cette figure universelle, a mis en place les chemins de randonnée qui traversent l'Europe par Tours, Vendôme et... Villiers-sur-Loir.*

*Le balisage est matérialisé par des bornes similaires à celles qui existaient le long des voies romaines et sur lesquelles on voit inscrites les lettres D St M qui correspondent au Doyenné de Saint-Martin. L'installation de ces bornes a été assurée, en 2016, par la communauté de communes du Vendômois rural. On les aperçoit à Villechâtain, au Bois de la Cave, à la Haute Boissière et à la Butte de Champrond.*

*Bonne randonnée !*



## Intervillages 2016

L'esprit de clocher peut à la fois faire rire et contribuer à se dépasser.

La preuve, 4 communes rurales se sont amicalement affrontées le dimanche 12 juin sur et autour du plan d'eau de Villiers-sur-Loir.

C'est la 2ème année que les « Intervillages » étaient organisés entre Lunay, Mazangé et Villiers-sur-Loir avec cette année une 4ème commune : Naveil.

Vous connaissez certainement le principe, chaque commune constitue 2 équipes : les « Intellos » et les « Biscottes » pour tenter de gagner les joutes qui allient culture générale et épreuves sportives.



Les jeux étaient pratiqués par catégories d'âge : les enfants : jusqu'à 12 ans, les ados et les adultes.

De 10h30 à 18h30, les équipes se sont confrontées sur deux terrains de jeux aquatiques et terrestres.

Les jeux nautiques se sont déroulés sur le plan d'eau avec l'aide de l'association Néovent. Ces courses nautiques en pédalos et bateaux ont été très appréciées par le public car elles alliaient force physique et stratégie.



Autour du plan d'eau, les organisateurs avaient prévu différents autres jeux :

**Course de rouleau de paille :** des équipes de 8 personnes se sont mesurées pour ramener un seau d'eau le plus rempli possible au terme d'un périple associant plusieurs modes de transport.

**Course aux échasses, en sacs et à l'œuf**

Des équipes de 4 se sont relayées pour faire des parcours en échasses, en sacs et à pieds pour ramener au final un œuf perché sur une cuillère.

**Tir à la corde**

3 équipes de 6 membres chacune composées d'adultes, d'ados et d'enfants se sont affrontées autour de la traditionnelle corde.

**Fil rouge**

L'épreuve réunissait petits et grands pour un parcours jonché d'obstacles dans l'objectif de remplir le plus possible une cuve avec de l'eau transportée grâce à des bouteilles percées.

Enfin, des équipes d'intellos de 3 personnes se sont affrontées en répondant à des séries de questions sur la vie locale.

Au terme de cette journée conviviale, Lunay s'était imposé pour la seconde fois alors que Villiers-sur-Loir terminait 3ème sans démériter.

L'ensemble des participants et le public a particulièrement apprécié la très bonne organisation et l'efficace gestion de l'événement par le comité des fêtes de Villiers-sur-Loir.

Stéphane Adam

## Les soirées musicales de l'Artésienne

En novembre 2015, l'inauguration de l'Artésienne était placée sous le thème de « l'art qui nous ressemble et nous rassemble ». Parmi les expressions artistiques, la musique a tenu une place particulière lors de cet événement. Ce n'est pas un hasard à Villiers-sur-Loir puisque la Société musicale va bientôt fêter ses 150 ans d'existence.

Il est donc naturel que nous proposons aux Villiersois une palette de concerts aux styles musicaux variés dans notre nouvelle Maison des Associations.

Depuis un an, 5 soirées musicales ont été organisées à l'Artésienne :

**Les Têtes de Piafs**

le 7 novembre 2015

Le groupe sillonne les routes de France et les festivals et propose son propre style de chansons françaises à texte. Il a enregistré un premier album De la plume au bec et prépare la sortie du second Mon frère terrien. Compagnie de spectacle vivant, le groupe propose aussi des ateliers d'écriture de chansons, ouverts à tous.

**La soirée jazz**

le 30 janvier 2016 avec 2 groupes :

Le premier, autour de Patrick Le Cocquen, professeur au Conservatoire de musique de Vendôme, le quartet Blue d'Aspect a présenté son vaste répertoire alliant jazz, swing funk endiablé et tempos sud-américains.

Puis le quintet de jazz Why Note ? Jazz Band qui a proposé une musique éclectique empruntant à une multitude d'univers musicaux : bossa et ferveur latine, funk et rythme hypnotique, swing et tempo inépuisé, negro spiritual. Le groupe dont le pianiste, Bertrand Martin est villiersois, se produit sur des scènes parisiennes. Son dernier album sorti en 2014 est intitulé Parenthèse.

**Les Cord'Amuz**

le 12 mars 2016

Dans le cadre de Festillesime 41, la Société musicale a organisé un concert-spectacle original où se sont mêlés rythme, poésie et humour.



Le groupe, composé de musiciens professionnels, a proposé une approche très personnelle des chansons de grands interprètes français en leur conférant un charme nouveau et irrésistible, soulignant la force des textes et la beauté des mélodies, légères ou émouvantes.

**Let's Band**

le 8 octobre 2016

Le groupe villiersois, avec notamment Gilles Roisé, vous a proposé une soirée empruntant au champ musical pop-rock. Composé de 2 musiciens, 1 guitariste/chanteur et 1 batteur, le groupe puise son inspiration dans des univers musicaux variés et vous a présenté son album Time to change, constitué uniquement de ses propres compositions, en anglais et en français, évoquant au travers des personnages de leurs récits, la vie et ses instants marquants.

Nous avons pu vérifier à ces différentes occasions, la qualité acoustique de la grande salle dans différentes configurations : avec ou sans sonorisation. Pour chacune de ces soirées, le public, venu nombreux, est ressorti conquis et enthousiaste.

Un seul bémol dans cette programmation 2016, la soirée conte pour enfants et adultes qui s'est déroulée le 27 février avec l'association « A Conter d'Aujourd'hui ». En effet, malgré une belle prestation du duo de conteurs (accompagné de P'tit Louis Laplanche), l'Artésienne était loin de faire le plein.

Enfin, dans le registre culturel, l'Artésienne a été également le cadre de 2 expositions :

. 200 photos de classes de l'école de Villiers-sur-Loir, prises de 1894 à nos jours, ont été exposées le 23 et 24 janvier permettant de retrouver nos souvenirs d'enfance.

. Le 9 décembre, l'exposition sur « Les Musset, une famille vendômoise » créée par la Société archéologique du vendômois a été accompagnée par la présentation de l'ouvrage de Catherine et de Gérard Ernisse « Les Musset, Vendômois, Blésois et Dunois ».

Stéphane Adam

## La programmation 2017

La programmation musicale se poursuivra avec toujours une diversité de styles. Voici les rendez-vous du premier semestre que nous pouvons vous communiquer aujourd'hui.

(sous réserve d'obtention de la subvention du conseil départemental dans le cadre de Festillesime pour les 1er, 2ème et 4ème spectacles)

Les tarifs devraient ne pas dépasser une dizaine d'euros pour les spectacles payants.

**4 mars**

**Guitares au Gré du Loir**  
Concert Trio

L'association Guitares au Gré du Loir organise, depuis 20 ans, le festival International de Guitare de Vendôme. Elle propose également des concerts à trois guitares.

Tout public • Durée : 1h30 • Concert payant • Réservation auprès de l'association « Guitares au Gré du Loir »

**25 mars**

**« La croisière ça m'use »**  
Spectacle musical

de la compagnie Telkellée (duo de chanson française), proposé par la Société Musicale.

Leur devise : « Quitte à pleurer sur son sort autant le faire en rigolant...! »

Tout public • Durée : 1h30 • Tarif : 10 € (5 € chômeurs et étudiants / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).  
Réservation auprès de la Société musicale

**8 avril**

**P'tit Louis Laplanche**  
Manifestation musicale

L'Artésienne accueillera l'association et groupe musical « P'tit Louis Laplanche ». Aidée de ses amis villiersois, la joyeuse équipe s'attache pour l'occasion à concocter une manifestation conviviale et festive aux rythmes des chants, musiques et danses traditionnels. S'appuyant sur la fonction première de ces musiques « à vivre et à partager », l'association proposera un programme qui s'adressera à tous, à déguster seul(e) ou en famille et bien sûr entre amis.

En attendant, n'hésitez pas à la contacter au 02 54 80 07 64, si vous souhaitez participer ou suggérer une idée. Les idées ne manquent pas... et nous aurons l'occasion d'en reparler.

Tout public enfant, ados, adultes • Entrée payante

**20 mai**

**Hommage à Barbara**  
2 voix pour une cantate

Deux voix de femmes, Tiphaine Lacrampe et Naty Naïs, portées par des arrangements musicaux riches et lumineux offrent aux chansons de Barbara une version fraîche et pétillante. La musique teintée de tendresse et de sourire, dans une ambiance intime et chaleureuse. Un bel hommage à la grande chanteuse ; 2017 marquera le 20<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de l'interprète. Ambiance intime et chaleureuse.

Tout public • Durée 1h15 • Tarif : 10 € (5 € chômeurs et étudiants / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).  
Réservation auprès de la mairie de Villiers-sur-Loir

**19 juillet**

**Azilys**  
Quatuor de saxophones

Ce quatuor, créé en 1997, regroupe des professeurs de saxophones de la région, tous titulaires de récompenses prestigieuses. Figurent à son répertoire de la musique classique, de la musique du monde, des variétés.

Tout public

**... et en partenariat avec l'Hectare de Vendôme**  
**3 février 19 h**

**« VU » de la compagnie Sacekripa.**  
Un spectacle à la croisée du théâtre d'objet, du cirque miniature et du clown involontaire. Ce solo pour manipulateurs d'objets usuels met en scène un personnage méticuleux, délicat, un brin acariâtre et ordonné à l'outrance. Il est calme, très calme, jusqu'à ce que l'histoire dérape et c'est cela qui nous intéresse.

Tout public à partir de 7 ans, durée 45 minutes • Réservation et tarifs : Minotaure à Vendôme



## Les actions citoyennes

# pour la Transition Énergétique

Sous l'impulsion de citoyens, de l'association Energie Partagée, du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, de l'ADIL Espace Info Energie, et soutenu par la commune de Villiers-sur-Loir, l'ADEME et la Région Centre Val-de-Loire, le territoire souhaite faire émerger des initiatives citoyennes ayant pour but de développer des projets de production d'énergies renouvelables, portés par des habitants.

Que ces questions soient liées à notre statut de citoyen, d'élu, d'entrepreneur, d'agriculteur ou de consommateur, nous sommes de plus en plus nombreux à être préoccupés par la production d'énergie ou plus généralement par l'environnement.

Les projets citoyens de production d'énergies renouvelables sont ancrés dans la prise de conscience des habitants et la réappropriation de la production d'énergie repose sur l'implication du plus grand nombre.

Par leur mobilisation bénévole et leurs épargnes, les citoyens peuvent être au

cœur de la démarche pour faire émerger et développer ce type de projets.

Les enjeux qui entourent la production d'énergie ne sont pas des débats d'experts mais des sujets de société qui sont au cœur de la vie de chacun et que les citoyens peuvent s'approprier.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial et après avoir été retenu au titre de « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », le territoire s'implique et travaille pour impulser et organiser la mobilisation des acteurs locaux autour de projets citoyens de production d'énergies renouvelables.

A ce titre, une réunion publique d'information à destination de tous les habitants du Vendômois a eu lieu le 14 octobre dernier à l'Artésienne. Lors de cette réunion, un animateur de l'association nationale Énergie Partagée est venu exposer à une quarantaine d'habitants de Villiers-sur-Loir et du Vendômois le contexte énergétique et le principe de

fonctionnement de projets citoyens. Ce moment était aussi l'occasion de présenter 3 projets en cours de réalisation (Photovoltaïque près de Tours, Éolien en Anjou et Filière Bois du Perche Vendômois) et de répondre aux questions du public.

Un groupe de bénévoles est en train de se former, afin de mener une réflexion sur les atouts de notre territoire et des idées de projets pourraient être portées avec le soutien de nos collectivités et des acteurs locaux.

Si vous souhaitez vous investir ou avoir des informations (date de la prochaine réunion par exemple), vous pouvez contacter Nicolas Desruelles (nicolas.desruelles@gmail.com), bénévole « Énergie Partagée ». D'autres informations ainsi que de multiples exemples de projets similaires sont également consultables sur le site de l'association « energie-partagee.org ».

Nicolas Desruelles

## Gestion de l'eau

A une période où nous avons pris conscience du coût de l'eau et de l'énergie, il est important de rappeler quelques principes essentiels pour notre porte-monnaie et notre planète.

Concernant l'eau, les fuites sont fréquentes sur le réseau communal du fait de la vétusté des canalisations mais aussi après le compteur, sur la partie privée. Sur cette dernière, les habitants sont personnellement responsables d'éventuelles fuites entre le compteur et le domicile.

Il est donc recommandé de surveiller régulièrement votre compteur afin de détecter des consommations excessives ou un dysfonctionnement. Certaines fuites peuvent atteindre plusieurs milliers de m<sup>3</sup>.

Même s'il est possible de demander un



dégrèvement de la facture d'assainissement auprès du Syndicat de traitement des eaux usées (SITEU), cela nécessite une demande auprès du Conseil municipal transmettant au SITEU et une prise en charge partielle de la consommation d'eau perdue.

Enfin, il est rappelé que la qualité de l'eau de Villiers, gérée en régie, est toujours excellente, confirmée en cela par le résultat des analyses conduites depuis de nombreuses années.

Les analyses effectuées très régulièrement par l'Agence Régionale de Santé concluent à une « eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

Le résultat des analyses est affiché en mairie, n'hésitez pas à venir le consulter.

Stéphane Adam

## Cours de danse de salon

Je dispense des cours de danses tous les jeudis soirs de 19h30 à 22h30 sur 3 niveaux (débutants, intermédiaires et avancés) dans la grande salle l'Artésienne de Villiers-sur-Loir depuis septembre 2016. Cette discipline remporte un franc succès. Beaucoup de danseurs et danseuses ont répondu présents. Il est vrai que la danse est un des plus anciens loisirs culturels. C'est une discipline qui permet de faire de l'expression corporelle en se détendant et, qui plus

est, se pratique en couple. C'est une bonne opportunité pour passer du temps avec son conjoint. Nos adhérents passent donc un vrai moment d'échange et de loisir dans une ambiance très conviviale. De plus, en tant que professeur de haut niveau, j'ai pu mettre en place des cours particuliers avant le 1er cours de 19h30. Ces cours sont sur rendez-vous et à



la portée de tous. Ils peuvent être des cours de préparation au mariage, des cours de perfectionnement ou d'initiation. Ce sont des cours à la carte ce qui permet au couple de faire un programme personnalisé en fonction de leur demande et de leur envie d'évoluer.

Damien Jacquot

## Le phénomène Pokémon Go à Villiers-sur-Loir !

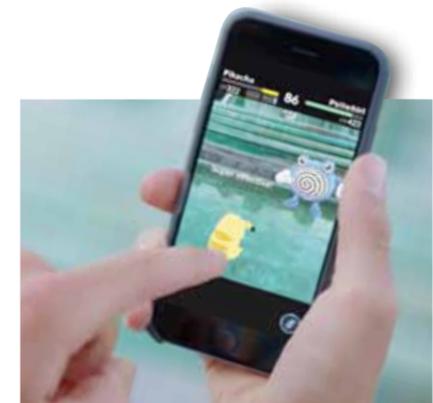
Depuis quelques mois, une étrange manie semble avoir touché un certain pourcentage de la population française ; en effet, on observe désormais de nombreux promeneurs explorer les coins et recoins du pays, arpentant la ville aussi bien que battant la campagne, les yeux rivés sur l'écran de leurs smartphones.



Parfois, l'un de ces Indiana Jones en herbe pousse un cri de triomphe, attirant autour de lui ses éventuels camarades. Vous l'aurez compris : il s'agit de Pokémon Go, la nouvelle application pour téléphone mobile qui fait fureur, aussi bien chez les jeunes que parmi leurs aînés. Reprenant l'univers du dessin animé éponyme bien connu, son principe est simple : capturer des Pokémon, des petits « monstres de poche », personnages mutins plus ou moins effrayants, à l'aide de Pokéballs, des sortes de pièges à Pokémon, que les joueurs collectent en s'arrêtant dans des Pokéstops – situés dans différents endroits intéressants ou touristiques des villes et villages. L'inté-

rêt du jeu, c'est que les Pokémon apparaissent aléatoirement au fil des promenades, sur l'écran du téléphone, en se superposant à l'environnement réel. Les joueurs disposent de quelques minutes pour les attraper avant qu'ils ne disparaissent. On peut également collecter des « œufs », qui éclosent à condition que l'on marche 2, 5 ou 10 km... Difficile de tricher car c'est le compteur de pas du téléphone portable qui vérifie que la distance a bien été parcourue. Pokémon Go est ainsi le premier jeu vidéo vraiment actif !

Ces créatures mythiques, une fois attrapées, peuvent être placées dans des arènes, lieux plus rares que les Pokéstops mais situées également dans les sites intéressants des villes et villages. L'inscription au jeu implique de se choisir une équipe, rouge, bleue ou jaune.



Une fois l'équipe choisie, le joueur ou « dresseur » de Pokémon a la possibilité d'envoyer ses Pokémon se battre dans une arène, dans l'espoir de la conquérir : en cas de victoire, l'arène prend la couleur de l'équipe de son possesseur, et d'autres membres de l'équipe peuvent alors ajouter leurs Pokémon pour défendre l'arène contre les assauts des autres équipes qui tentent inmanquablement de s'y installer à leur tour...

Et Villiers dans tout cela ? Eh bien notre village s'enorgueillit de posséder pas moins de 5 Pokéstops, sans compter ceux présents au Plan d'eau, ainsi que 3 arènes : à vous de les trouver... Les arènes de Villiers, toutes dominées par l'équipe rouge à l'heure où j'écris ces lignes, sont des lieux de rencontres entre dresseurs. Les balades dans le village nous permettent de redécouvrir notre environnement sous un angle ludique et sportif.

Alors, convaincus ? A vous de télécharger gratuitement l'application, et de vous lancer à l'assaut des Pokéstops et des arènes... Et de défier le mystérieux Chris-du-41, appartenant à l'équipe rouge, qui domine la totalité des arènes de notre village depuis 2 mois, et dont les Pokémon exceptionnels suscitent l'admiration de tous les dresseurs villersois... Chris-du-41, qui êtes-vous ?

Milena Martin

## A la mémoire de Paul Ladevie

Paul Ladevie nous a quittés le 7 mai dernier. Il était entouré de son épouse Hélène, de sa fille Claire et de son gendre Luc, de ses petits-enfants Guillemette, Victor, Iris et Charles, de tous les membres de sa famille et de tous ses amis et anciens collègues lors de ses funérailles le 10 mai.

Ses parents sont arrivés d'Auvergne à Villiers-sur-Loir en 1928 et c'est dans notre village qu'il est né le 7 août 1931.

Il fut élève à l'école de Villiers-sur-Loir jusqu'à son entrée en 6ème au lycée Ronsard à Vendôme. Après son baccalauréat, il restera dans ce lycée comme surveillant et secrétaire du proviseur pendant toutes ses études supérieures à la Sorbonne, jusqu'à l'obtention de son CAPES d'histoire et de géographie. Sur-sitaire, il effectua son service militaire de 1956 à 1958 à Montlhéry, Vincennes et Sidi Bel-Abbès.

Souhaitant suivre la filière administrative, il est d'abord nommé surveillant général au lycée Robert Garnier à la Ferté Bernard, puis Principal du collège Henri Lefeuve à Arnage, près du Mans. Après un bref passage au collège Clément Jannequin à Montoire pendant un an, il prit la fonction de principal du collège Jean Emond à Vendôme, à sa création en 1972, jusqu'en 1995.

René Bruneau, ancien professeur de français, nous relatait sa passion pour ce collège, et comment il s'y consacrait avec ardeur, opiniâtreté, bonhomme, sourire, paternalisme, sans aucune raideur hiérarchique mais avec une rigueur académique.

En plus de toute sa passion pour l'éducation de nos enfants et de ses activités personnelles, car il était aussi membre de la Société Archéologique du Vendômois, il a consacré 30 années de son existence à la vie municipale.

Entre 1971 et 1977, il sera 1<sup>er</sup> adjoint aux côtés de Monsieur Valleroy, Maire de Villiers-sur-Loir.

Puis il viendra à Vendôme, aux côtés de Robert Lasneau entre 1977 et 1989, comme 1<sup>er</sup> adjoint à la culture et aux sports durant le premier mandat et

1<sup>er</sup> adjoint aux affaires scolaires pendant le deuxième mandat. Il se consacra entre autres à la construction de la nouvelle bibliothèque de Vendôme et à la préservation du fonds ancien. Sa passion des livres anciens (régionalisme et histoire) l'a animé jusqu'à ses derniers mois.

Attiré par l'administration de son village natal, il deviendra maire de Villiers-sur-Loir entre 1995 et 2008.

Deux mandats durant lesquels de nombreux investissements seront réalisés comme l'extension du groupe scolaire avec notamment l'aménagement de la bibliothèque, le forage de la Thibaudière et la station de pompage, une partie de l'enfouissement des réseaux, et une tranche du lotissement de la Fuye ; ceci sans compter toutes les autres actions, trop nombreuses pour être citées..

Il a été l'acteur et le témoin privilégié de nombreux événements pendant toute cette longue période.

Nous mesurons la reconnaissance, l'engagement, l'attachement que Paul Ladevie avait pour le Vendômois et plus particulièrement pour son village, qu'il connaissait sur le bout des doigts, partageant les joies et les peines de ses habitants qu'il connaissait fort bien.

Paul Ladevie « fonctionnait » à l'affectif, à l'empathie, avec cette rondeur joviale que nous lui connaissions. Il aimait les gens et surtout ceux que la vie n'avait pas épargnés.

Il se passionnait pour la chose publique et il a défendu les intérêts de la commune et de ses habitants.

Personnellement, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de discuter avec Paul des problèmes de la commune. J'ai trouvé un homme toujours à l'écoute, plein de dévouement, ayant jusqu'à la fin de sa vie une bonne connaissance des dossiers. J'ai vu Paul sur son lit à l'hôpital huit jours avant son décès. Il me demandait comment allait la

commune et... avait près de lui, sur la table, une copie du dernier compte rendu du conseil municipal !

Les anciens combattants des AFN, toutes les associations de Villiers-sur-Loir (je le voyais jouer aux cartes avec les retraités jusqu'aux derniers moments de sa vie), la Société musicale que Paul appréciait tellement et qu'il a soutenue activement, les sapeurs-pompiers de Villiers-sur-Loir qu'il respectait pour leur dévouement, les membres du conseil municipal actuel, les membres des conseils municipaux des mandatures précédentes et notamment ceux qui ont constitué les équipes engagées autour de lui, les membres du personnel de la commune d'aujourd'hui et d'hier, toute la population, assurent sa famille de leur soutien, de leur amitié et de leur reconnaissance.

Adieu Monsieur le Maire, reposez en paix là où vous êtes et soyez remercié pour tous les services que vous avez rendus à notre village et au Vendômois.

Adieu Monsieur le Principal, « si là-haut on vous demande d'arranger un peu l'emploi du temps du monde, n'hésitez pas, il en aurait bien besoin » (R. Bruneau).

Merci Paul.

Jean-Yves Ménard



## L'atelier de Nyne

Peut-être avez-vous entendu parler de l'atelier de Nyne ? Mais de qui et de quoi s'agit-il ?

Nyne se définit comme une femme atypique, à l'image de sa Twingo en faux bois que vous avez certainement vue sur le parking de l'école de Villiers-sur-Loir.

Elle s'est installée en auto-entrepreneuse depuis 2 ans pour développer sa passion et son métier. Elle est difficilement classable car Nyne est à la fois artisan et artiste. Elle propose aussi bien de l'agencement et de la customisation que de la rénovation de meubles, du trompe-l'œil en travaux d'extérieur, de la peinture et de la décoration d'intérieur.

Son parcours de formation explique les multiples cordes à son arc.

Si son diplôme de l'école de Peintre en Décors de Paris (effets de matières, trompe-l'œil, faux bois...) lui confère un savoir-faire et une expérience rares sur le territoire, ses deux CAP en bâtiment



peintre et plaquiste et ses qualifications lui permettent de répondre à des chantiers de particuliers, en peinture, décoration, customisation de cuisine, agencement cloison, bandes, isolation...

D'une certaine manière, Nyne commence tout simplement à se faire un nom... d'artiste.

Sensible à son projet, le CCAS, en lien avec la mairie de Villiers-sur-Loir, a mis à sa disposition un local au coteau Saint-André pour créer son atelier dans un ancien logement ; la maison du carrier a été reconvertie en salle d'exposition.



Son inauguration en juin a connu un fort succès. Par la suite, son implication lors des journées du patrimoine lui a permis de susciter de nombreux échanges et rencontres.

L'atelier est un vrai lieu de créativité où Nyne redonne vie aux meubles bons pour la déchèterie ou à ceux confiés par des particuliers pour les customiser.

Vous pouvez découvrir l'atelier et la salle d'exposition, situés au 102 avenue Pierre Armand Colin ; ils sont ouverts quand Nyne n'est pas sur ses chantiers.

N'hésitez pas à l'appeler pour prendre RDV au 06 62 88 10 28, ou à laisser un message à l'adresse suivante :

nyneconcept@gmail.com et à découvrir ses réalisations de meubles et ses chantiers sur sa page Facebook : Nyne.

Nyne et Stéphane Adam



## Champions, triathlètes et...villiersois !!!!

Le triathlon est un sport exigeant et complet. Il faut apprendre à enchaîner 3 disciplines différentes : natation, cyclisme et course à pieds.

Depuis de nombreuses années, le plan d'eau de Villiers-sur-Loir sert de base d'entraînement, pour nos triathlètes.

Parmi eux, 2 jeunes Villiersois ont vraiment eu un parcours marquant ces dernières années : Pauline Landron et Alex Verny.

Depuis plusieurs années, Pauline multiplie les podiums nationaux et participe déjà à des manches européennes. Cette jeune Villiersoise s'est même offerte une magnifique 11<sup>e</sup> place aux championnats du Monde UNSS de cross en avril dernier à Budapest.



On comprend pourquoi la « Nouvelle République » l'a élue « coup de cœur » pour l'année 2015 !!!



Quant à Alex, triathlète dès le plus jeune âge, il est devenu Champion de France des apprentis dans la catégorie « tourneur » en février 2015 et nous a représentés lors des championnats du Monde à Sao Paulo au Brésil, en août de la même année ! La participation d'Alex aux compétitions sportives de haut niveau a sûrement été un atout pour atteindre ce résultat professionnel.

Mais Villiers, c'est aussi tout un groupe de copains d'entraînement qui ont réus-

si à participer aux championnats de France ces dernières années : Océane et Mathis Meilhon, Camille, Antoine et Robin Hubert, Camille Lefèvre.

Lors des derniers championnats de France 2016, 4 jeunes de « l'US Vendôme Triathlon » ont réussi à se sélectionner, dont...3 Villiersois !!!

Sur les 65 jeunes de l'association, un tiers est villiersois.

Ces très beaux résultats n'existeraient pas sans de bons entraîneurs. D'ailleurs, parmi eux, il y a deux mamans Christelle Lefèvre et Stéphanie Martellière... villiersoises évidemment ! Elles consacrent leurs mercredis et week-ends à faire découvrir ce sport aux plus jeunes de façon ludique. Parce que, même s'il faut de la persévérance, de la rigueur et de régularité pour progresser, ce sport c'est aussi beaucoup de plaisir, de beaux fous rires, un sentiment d'équipe et des moments de partages.

Catherine Hubert

# L'esprit de fête à Villiers-sur-Loir



On dit souvent que l'esprit de fête est particulièrement développé dans les régions viticoles.

A Villiers-sur-Loir, la culture de la vigne se conjugue avec d'autres données locales permettant de mieux comprendre une certaine spécificité dans la manière d'organiser et de vivre ensemble les moments de réjouissances.

L'ouvrage d'Henri Mésange Villiers-sur-Loir, un village au fil des siècles revient souvent sur ce thème. En me replongeant dans son livre, je me suis inspiré des principaux passages traitant du sujet pour les événements les plus anciens. De plus, il m'a été agréable de sélectionner des photos de l'exposition organisée par Thierry Mésange notamment sur les moments de fête, de partage et de solidarité.

## La fête en musique

La fête va très souvent de pair avec l'activité musicale. A Villiers-sur-Loir, la pratique de la musique est ancienne et fait partie de la culture locale. L'existence de la société musicale depuis près de 150 ans en est la meilleure illustration.

Si l'Harmonie a toujours eu le souci de proposer des représentations de qualité depuis sa création en 1869 en formant les plus jeunes et en favorisant la montée en compétence de ses membres, elle a accompagné tous les moments de joie et de convivialité.

On n'imagine pas une fête, une inauguration, un rassemblement sans la société musicale qui réunit différentes générations de musiciens. Cette réalité a forcément une incidence dans le choix du répertoire très diversifié qui touche tous les publics.

Depuis sa création, la société musicale a organisé plusieurs festivals de bonne facture. Deux restent encore dans les mémoires :

- le 7 août 1949, en apothéose des festivités d'après-guerre qui marquent la volonté de retrouver une certaine joie de

vivre après des années de douleurs, de chagrins et de privations. Les Villiersois se sont retrouvés dans le parc du Petit Thouars pour écouter les 8 sociétés musicales conviées pour la fête ;

- le 23 juin 1974 pour une grande édition placée sous le signe de l'accueil privilégié (construction d'Arcs de triomphe et fleurissement garnissant les façades des maisons) dans un esprit d'émulation entre quartiers.

La société musicale est aussi à l'origine d'initiatives festives mobilisant souvent beaucoup d'habitants dans la phase d'organisation et dans le déroulement de ces manifestations.



Ce fut le cas lors des cavalcades organisées notamment au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'une d'entre elles est restée dans les mémoires, celle de 1912. Elle a pris une ampleur bien supérieure à ce qui existait jusqu'alors grâce au don de la propriétaire de l'époque du château de la Vallée, celle-ci voulant saluer les succès de l'Harmonie dans des concours musicaux.

Les Villiersois, organisés par quartier, en groupes d'habitants dont les rôles sont distribués, étaient invités à construire des chars avec les décors et les vêtements.

Le jour venu, le 24 mars, les rues sont remplies de monde pour le défilé des chars dont les thèmes sont évocateurs de l'époque troublée ou liés à des aspects spécifiques de la commune : « la Guerre », « la Misère », « la République » mais aussi « l'Horticulture », « les Bouquetières », « la Musique » qui représente un grand violon hébergeant les musiciens de la société musicale dans sa caisse, « le Charlatan », « le Nid d'oiseaux », réalisé avec des feuillages et des fleurs, « les Caves Loupin », qui distribuent du vin de pays et proposent aussi des chansons, « la Forteresse » avec son dirigeable, « le Marchand de chansons ».



## Des manifestations participatives

La cavalcade fait partie de la longue tradition des manifestations très participatives qui réunissent une grande partie des habitants de la commune et se caractérisent par la pratique assez systématique des déguisements préparés pour les défilés.

Si l'on reprend les 35 dernières années, nous comptons 5 événements festifs fortement mobilisateurs au sein de la commune, soit 1 tous les 7 ans en moyenne :

### Quinzaine Balzac en Vendômois

du 30 octobre au 15 novembre 1980



130 ans après le décès du grand écrivain qui a passé 7 années à l'internat de Vendôme, l'événement organisé en son honneur sur le Vendômois ne pouvait pas se dérouler sans Villiers-sur-Loir qui avait prévu pour l'occasion un grand repas dans les caves. Celui-ci a mobilisé un grand nombre de bénévoles.

### Rochambeau 1988

Les Villiersois se sont fortement investis dans la préparation et le déroulement en tant que figurants en uniformes et costumes d'époque lors de la gigantesque fresque franco-américaine de juillet organisée en 1988 en mémoire du Maréchal de Rochambeau.



### Célébration du bicentenaire de la révolution

En 1989 à Villiers, elle s'est traduite notamment par la plantation d'un arbre de la Liberté, le 15 avril 1989. Pour l'occasion, un défilé composé d'élus, d'habitants, d'enfants de l'école, des pompiers et de personnalités relia, depuis la place Fortier, le plan d'eau, lieu choisi pour la plantation du cèdre de l'Atlas. Comme à l'habitude, la société musicale accompagnait l'événement et celui-ci s'est terminé par l'incontournable verre de l'amitié.

Lors de la célébration, les valeurs de la République et l'histoire des arbres de la Liberté ont été rappelés, symbolisant aussi l'esprit de fraternité.



## Passage à l'an 2000

Les habitants de Villiers-sur-Loir ne pouvaient pas laisser passer l'opportunité de se retrouver en très grand nombre sur la place Fortier et dans les rues de la commune pour fêter l'arrivée du nouveau millénaire. Comme d'habitude, la préparation a mobilisé beaucoup de bénévoles pour participer au défilé en costumes du siècle. Le programme comportait aussi une soirée cabaret, l'illumination de la commune par les « Bougies de l'an 2000 », ainsi que des animations « disco », un thé dansant et des expositions. Selon les organisateurs, le succès de cet événement s'explique par quelques traits forts propres à la commune : la qualité du tissu associatif et le fort esprit de bénévolat.

## Départ à la retraite de M. et J. Bourguigneau

Plus récemment ce même esprit de rassemblement, de communion et de participation s'est exprimé à l'occasion du départ à la retraite de Michèle et Jackie Bourguigneau le 5 juillet 2015.

Le dernier dimanche avant de prendre leur retraite, des habitants ont pris l'initiative d'appeler les Villiersois à se réunir devant la boucherie-charcuterie puis sur la place Fortier pour rendre un hommage simple et sincère à ceux qui ont participé à l'animation de la vie du village pendant une quarantaine d'années. Une chanson fut même créée pour la circonstance et chantée par les nombreux Villiersois réunis devant la mairie.



L'attractivité de la place Fortier, véritable espace central au cœur du village favorise très largement les temps de partage collectif et les occasions de fête.

D'autres célébrations ont été le cadre d'un fort engagement des habitants. Parmi les derniers, les plus représentatifs furent :

## L'inauguration de l'Artésienne

Si la coordination a été assurée par la municipalité, les différentes animations n'auraient pu être organisées sans l'engagement de plus de 60 bénévoles pour préparer les repas et apéritifs, les décorations, proposer des initiatives (exposition de photos sur l'esprit de fête, marché des associations), élaborer une œuvre d'art ou des constructions de circonstances (maquettes de puits artésiens), présenter des animations musicales et chantées et organiser les différents concerts.



## Les 150 ans des pompiers

Une « institution » à Villiers-sur-Loir.

Cet anniversaire a traduit l'importance de la caserne dans notre commune, bien sûr pour secourir les personnes mais aussi pour contribuer à l'animation de festivités comme c'est le cas du bal de la fête nationale et du téléthon.



## Le comité des fêtes

L'esprit de fête prend également racine dans la religion qui rappelle le signifié étymologiquement : relier, rassembler.

La plus importante et certainement la plus ancienne fête de Villiers-sur-Loir est la Saint-Gilles qui se tient toujours le premier week-end de septembre.

La fête patronale de Saint-Gilles puise son origine dans un pèlerinage organisé sous le regard protecteur de Saint-Gilles pour guérir des maladies nerveuses et du stress. La coutume consistait à prendre un repas collectif à base d'oie après la cérémonie religieuse.



Depuis un certain temps, c'est le Comité des Fêtes qui organise tous les ans à la même période les réjouissances sur les 2 jours. Elles débutent le samedi en fin d'après-midi avec l'apéritif-concert de la Société musicale suivi du repas à base d'oie pris en plein air sur la place Fortier et d'un bal.

Le dimanche est consacré à la brocante qui s'étale le long des rues du village depuis 26 ans. Avant l'organisation de la brocante, la commune se couvrait pour l'occasion d'un ensemble de commerçants et de « bonimenteurs » avec leurs étalages de chevaux de bois, de manétrier (joueur de violon), de poteries et sabots et de marchands cabaretiers, de cantiques et de produits agricoles...

L'animation commerciale était également assurée par les commerçants villiersois, avec 14 cafés en 1870, allant du simple comptoir au bar-épicerie avec salle de danse (la première salle de danse fut créée dans la commune vers 1860).

Plus récemment, les organisateurs de la Saint-Gilles ont souhaité valoriser les activités associatives au travers d'un forum et de démonstrations de danses.

Dans le passé, la Saint-Gilles se prolongeait le lundi par une foire aux bestiaux.

Le bal de la Saint-Gilles de 1924 s'est tenu chez Noury avec présentation d'attractions qualifiées « d'exceptionnelles ».

Le comité des fêtes de Villiers-sur-Loir joue également un rôle central dans l'organisation d'autres manifestations sur la commune.

Il est la cheville ouvrière de la célébration des réjouissances de la fête nationale au côté du Conseil municipal à Villiers-sur-Loir. Depuis plus de 10 ans, celles-ci se déroulent autour du plan d'eau avec, au programme, le traditionnel concert de la Société musicale, un repas champêtre suivi du feu d'artifice et du bal des pompiers.

Déjà en 1924, le programme du 14 juillet comportait un concert donné avant le banquet. En 1922, ce fut l'occasion d'une distribution de pains aux indigents le matin et d'un grand banquet le soir avec feu d'artifice et bal, précédés de jeux dans l'après-midi.

Le comité des fêtes est aussi à l'initiative de soirées-bal, d'une chasse aux œufs à Pâques et depuis 2 ans, il coordonne la participation de la commune à l'intervillages. En 2015, il a même organisé la manifestation sur le plan d'eau de Villiers avec l'appui de l'association Néovent.

## Fête et religion

Un autre Saint joue depuis longtemps un rôle important dans la vie collective des Villiersois : Saint Vincent, patron des vigneron, célébré le 22 janvier.

A Villiers-sur-Loir, cette fête est souvent célébrée dans la cave « Pézière » à l'initiative de la très ancienne Confrérie de Saint Vincent. Henri Mésange souligne que « bien que spacieuse la cave de La Boissière s'est souvent montrée à peine assez grande pour accueillir tous les fidèles participants à la fête ».



## Les fêtes au quotidien

D'autres animations culturelles viennent égayer la vie des Villiersois :

- les veillées dans les caves où se réunissent amis et voisins au XIX<sup>e</sup> siècle, celles-ci étaient réglementées en raison des risques de feu qui pouvaient être gé-

nérés par la paille entreposée. Un arrêté municipal a été pris en 1853 à la suite de plaintes d'habitants pour que les espaces prévus à cet effet soient sains et déclarés en mairie ;

- dans les années 1920, les soirées théâtrales de la musique (pièces comiques ou non) ;

- dans les années 1950, les spectacles étaient donnés à l'auberge du gai vigneron, chez Rentien qui disposait d'une salle moderne pour l'époque. Un bal était prévu tous les 15 jours et le jeudi un film était projeté dans le cadre d'un cinéma ambulancier.

En conclusion, il me semble que, depuis des siècles, notre village a développé un esprit de fête qui présente des caractéristiques particulières sans être nécessairement spécifiques à Villiers-sur-Loir. Les raisons en sont multiples mais tiennent beaucoup à la culture de la vigne et à l'action d'un « noyau dur » de Villiersois (au sein du tissu associatif ou en dehors), mobilisateurs et entrepreneurs qui s'est toujours renouvelé.

L'existence de la place Fortier avec ses commerces a également fortement favorisé les échanges et les rencontres.

Enfin, les influences de la religion, mais aussi de l'esprit laïc, qui ont parfois difficilement cohabité dans le passé, ont favorisé une certaine émulation dans les initiatives et ont permis de créer une envie et un besoin partagés par les habitants de faire la fête.

Stéphane Adam



